

SOMMAIRE

Annexe I	Ia : Référentiel des activités professionnelles	Page 6
	Ib : Référentiel de certification	Page 31
Annexe II	Période de formation en milieu professionnel	Page 68
Annexe III	IIIa : Définition des unités du diplôme	Page 71
	IIIb : Règlement d'examen	Page 72
Annexe IV	Définition des épreuves	Page 73
Annexe V	Tableau de correspondance d'épreuves	Page 86

I - CONTEXTE PROFESSIONNEL :

I.1 - Domaine d'intervention :

Le titulaire de la spécialité *Marbrier du bâtiment et de la décoration* de certificat d'aptitude professionnelle est un ouvrier professionnel qualifié qui exerce son métier dans les entreprises du bâtiment ou d'agencement, dans les carrières et matériaux et dans le domaine du funéraire.

Dans la décoration du bâtiment, il fabrique, pose, restaure des ouvrages variés : revêtement de façades, éléments d'agencement et de décoration intérieure et extérieure, ornementation, éléments d'escaliers, ...

Il peut également intervenir dans le domaine du funéraire.

Il intervient sur des matériaux naturels, composites, céramiques qu'il travaille à l'aide de machines (traditionnelles et numériques) et manuellement.

I.2 - Secteur d'activité économique :

Le secteur d'activité économique regroupe des entreprises dans les domaines suivants :

- l'extraction de la pierre
- le travail de la pierre
- la marbrerie funéraire
- le monument historique

Les entreprises de ce secteur sont majoritairement de petites entreprises, bien que l'on trouve des entreprises de toutes tailles voire d'envergure nationale. On évalue le nombre d'entreprises du secteur à 20 000 en France.

L'activité se situe dans l'exécution de travaux neufs mais aussi dans le cadre d'opérations de rénovation ou de restauration selon l'évolution des marchés du secteur ; dans certains cas cela comprend des travaux de démolition réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

La variété de l'activité est également due à la diversité des pierres utilisées, le sol français recelant plusieurs centaines de pierres différentes : calcaires, marbrières, granits, grès, ...

I.3 - Place dans l'organisation de l'entreprise et conditions d'exercice de l'emploi :

Le marbrier du bâtiment et de la décoration travaille sous les ordres de sa hiérarchie avec d'autres intervenants dans l'acte de construire.

Les activités du marbrier s'exercent sur chantier en plein air mais aussi dans des locaux clos et couverts.

Le titulaire de la spécialité *Marbrier du bâtiment et de la décoration* de certificat d'aptitude professionnelle peut être en relation à l'atelier et sur le chantier avec :

- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs,
- des représentants des clients et du maître d'œuvre (architectes, décorateurs, contrôleurs techniques).

L'exercice de l'activité exige un certain niveau d'autonomie mais aussi le sens du travail en équipe.

Les chantiers sont de plus en plus mécanisés, le déplacement des blocs de pierre, des tranches, des produits finis ou semi-ouvrés faisant appel à des engins de levage et de manutention.

L'activité est exercée en toutes circonstances dans le cadre du respect des règles professionnelles relatives à la mise en œuvre des matériaux (DTU – Normes – Avis techniques) mais aussi des règles de sécurité (conduite en sécurité d'engin élévateur, travail en hauteur, port des équipements individuels de protection, ...) et plus globalement de la protection collective sur les chantiers.

Les impératifs de qualité contraignent à une obligation permanente du contrôle de son travail.

Dans certains cas, les locaux dans lesquels il doit intervenir continuent d'être occupés pendant les travaux.

Enfin, l'activité implique des déplacements liés aux chantiers selon un rythme variant avec l'importance de ceux-ci et l'organisation de l'entreprise.

II - CHAMPS D'ACTIVITE :

Le titulaire de la spécialité *Marbrier du bâtiment et de la décoration* de certificat d'aptitude professionnelle participe à la fonction réalisation. Il travaille selon les instructions de son supérieur hiérarchique en respectant la définition et les prescriptions de l'ouvrage à réaliser.

Il est en contact avec les entreprises du bâtiment, les architectes, etc. Ses activités sont multiples. Parmi les plus importantes, on compte le façonnage, la taille, le débit, la pose, le ravalement, la gravure, l'ornement, le dallage, le revêtement.

Il peut intervenir dans toutes les phases de travail, de la tranche à la pose, en passant par la transformation. Il doit tirer le meilleur parti d'une tranche de pierre pour réaliser des éléments tels que :

- dans la construction proprement dite : parois, encadrement de portes et fenêtres, ...
- dans la décoration d'intérieur et d'extérieur : parements de façade, corniches, cuisines, cheminées, revêtements d'ouvrages du bâtiment, décoration, ...
- dans le mobilier d'extérieur, dont celui pour l'aménagement urbain
- dans l'activité funéraire, principalement des monuments, de l'ornementation, de la gravure et plus largement dans l'art.

Les traditions locales de construction conduisent également à la mise en œuvre fréquente de certains matériaux sur des ouvrages ou selon des méthodes spécifiques, en fonction de la nature des pierres utilisées. Les évolutions technologiques font apparaître de nouveaux produits et de nouveaux systèmes de fabrication et de mise en œuvre.

Les activités principales sont :

en atelier :

- tracer des épures, des croquis d'éléments d'ouvrages simples,
- débiter, assembler, polir, réaliser les finitions,
- conduire des machines et équipements, en assurer l'entretien élémentaire et la maintenance de premier niveau.

sur chantier :

- réaliser des travaux de restauration d'ouvrage,
- réaliser la pose des éléments d'ouvrages préparés en atelier

Les matériaux utilisés sont sous forme de :

- blocs
- tranches
- produits semi-ouvrés

III - CLASSIFICATION DU DIPLOME ET NIVEAU DE QUALIFICATION :

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le titulaire de la spécialité *Marbrier du bâtiment et de la décoration* de certificat d'aptitude professionnelle est un ouvrier professionnel niveau II (OP2), relevant des conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

IV - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le titulaire de la spécialité *Marbrier du bâtiment et de la décoration* peut poursuivre une formation professionnelle en suivant une préparation à :

- un CAP *Tailleur de pierre*
- un Brevet Professionnel *Métiers de la Pierre*
- un Baccalauréat Professionnel
- un Brevet des métiers d'art
-

Au cours de sa carrière, ses compétences peuvent lui permettre d'évoluer vers des responsabilités accrues ou une spécialisation.

GLOSSAIRE

APD : Avant-projet détaillé
AMA / Artisanat et métiers d'art
APS : Avant-projet sommaire
CACES : Certificats d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité
CARSAT : Caisse d'assurance Retraite et de la Santé Au Travail
CCAP : Cahier des clauses administratives particulières
CCTP : Cahier des clauses techniques particulières
CD REEF : version sur disque compact du « Recueil des éléments utiles à l'établissement et à l'exécution des projets et marchés de bâtiments en France »
CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CPT : Cahier des prescriptions techniques
CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment
DAO : Dessin assisté par ordinateur
DCE : Dossier de consultation des entreprises
DDT ou DDTM : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)
DICT : Déclaration d'intention de commencement de travaux
DIUO : Document d'intervention ultérieure sur l'ouvrage
DOE : Dossier des ouvrages exécutés
DQE : Devis quantitatif et estimatif
DTU : Document technique unifié
EDR : Élément de remplissage
EP : Eaux pluviales
EPI : Équipement de protection individuelle
ERP : Établissement recevant du public
FAO : Fabrication assistée par ordinateur
FDS : Fiches de données de sécurité
FDES : Fiches de données environnementales et de sécurité
IGH : Immeuble de grande hauteur
INRS : Institut national de recherche et de sécurité
IPS : Instructions permanentes de sécurité
NGF : Nivellement général de la France
OPPBT : Office pour la prévention dans le bâtiment et les travaux publics
PAE : Plan d'assurance environnement
PAQ : Plan d'assurance qualité
PERT : Système d'élaboration de plannings (Program evaluation and review technic)
PGC SPS : Plan général de coordination, de sécurité, de protection et de santé
PPSPS : Plan particulier de sécurité et de protection de la santé
PRAP : Prévention des risques liés à l'activité physique
PSE : Prévention Santé Environnement
SAV : Service après-vente
SST : Sauveteur secouriste du travail
SGH : Système Global Harmonisé
TMS : troubles musculosquelettiques
UPEC : Indices de performance des sols et revêtements de sols (usure, poinçonnement, tenue à l'eau, tenue aux agents chimiques)
VMC : Ventilation mécanique contrôlée

ANNEXE I

ANNEXE Ia : RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET TÂCHES

FONCTION REALISATION	
ACTIVITES	TÂCHES
- 1 - PREPARATION ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 1.1 : Relever des mesures, des formes, des détails et reconnaître les conditions d'intervention - Tâche 1.2 : Tracer une épure - Tâche 1.3 : Etablir un bordereau de débit - Tâche 1.4 : Confectionner un gabarit - Tâche 1.5 : Organiser et préparer son poste de travail et son outillage
- 2 - FABRICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 2.1 : Equarrir, scier et/ou débiter un bloc - Tâche 2.2 : Débiter une tranche ou une dalle - Tâche 2.3 : Participer à la manutention et au stockage - Tâche 2.4 : Réaliser un état de surface - Tâche 2.5 : Moulurer un élément - Tâche 2.6 : Réaliser un évidement, un percement - Tâche 2.7 : Réaliser un motif décoratif à géométrie simple* - Tâche 2.8 : Réaliser des opérations de restauration - Tâche 2.9 : Appliquer un produit de traitement
- 3 - MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 3.1 : Poser un élément massif - Tâche 3.2 : Poser du revêtement pelliculaire agrafé - Tâche 3.3 : Poser du revêtement pelliculaire collé - Tâche 3.4 : Poser un dallage - Tâche 3.5 : Organiser un poste de travail sur échafaudage
- 4 - CONTRÔLE	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 4.1 : Vérifier la matière d'œuvre et les matériels mis à disposition - Tâche 4.2 : Contrôler sa production - Tâche 4.3 : Assurer la maintenance de premier niveau des machines et outillages
- 5- COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 5.1 : Rendre compte de son intervention et informer le client

* Définition d'une géométrie simple : formes sans courbes.

Définition des niveaux d'implication.

NIVEAU	Définition du niveau d'implication
1	Connaissances et savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	Connaissances et savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	Connaissances et savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

Fonction : REALISATION**Activité 1 : PREPARATION - ORGANISATION**

TACHE 1.1 : Relever des mesures, des formes, des détails et reconnaître les conditions d'intervention

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Coordonnées et adresse du chantier
- Description du projet (documents graphiques, écrits et numériques, éléments spécifiques (évier, meuble, robinetterie ...))
- Consignes orales
- Matériel et matériau de relevé
- Matériel de mesure conventionnel, optique, numérique...

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La qualité des relevés doit permettre de tracer les épures et les plans de fabrication, d'établir un bordereau de débits en vue de la réalisation de l'ouvrage.
- Les supports sont identifiés (nature, qualité)
- Les particularités du chantier sont reconnues (accessibilité, occupation, réseau divers)

Fonction : REALISATION

Activité 1 : PREPARATION - ORGANISATION

TACHE 1.2 : Tracer une épure

Niveau d'implication 3 ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Documents graphiques (plans d'ensemble et de détails)
- Documents écrits (descriptif....)
- Documents numériques
- Consignes orales
- Outils de tracé et de mesure conventionnels ou numériques
- Surface d'épure adaptée selon ouvrage

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'épure est exploitable et permet la réalisation d'ouvrages simples

Fonction : REALISATION**Activité 1 : PREPARATION - ORGANISATION****TACHE 1.3 : Etablir un bordereau de débit**

3

Niveau d'implication ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Documents et/ou consignes orales de définition de l'ouvrage à réaliser (caractéristiques géométriques et aspects de surfaces, matériau utilisé, quantité, localisation)
- Epures, calepin, gabarits
- Bordereau de débit vierge (support papier ou numérique)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier dans le cadre d'ouvrages simples

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le bordereau de débit est complet et exploitable pour effectuer l'ensemble du débit (repérage, nature des matériaux, dimensions, épaisseurs, masse, volume, unités de mesure cohérentes, nombre de pièces, aspect, ordonnancement)
- Les points singuliers sont identifiés
- Les quantités totales sont indiquées (surface, longueur) par sous-ensemble ou matériau

Fonction : REALISATION**Activité 1 : PREPARATION - ORGANISATION****TACHE 1.4 : Confectionner un gabarit**

2

*Niveau d'implication ↗***CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Documents et/ou consignes orales de définition de l'ouvrage à réaliser (caractéristiques géométriques et aspects de surfaces, matériau utilisé, quantité, localisation)
- Outils de tracé et de mesure conventionnels, numériques ou optiques
- Matériel de découpe
- Matériaux disponibles

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier dans le cadre de réalisation d'un ouvrage simple

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le gabarit permet de réaliser un tracé en vue de la réalisation et d'effectuer les contrôles ultérieurs
- Le gabarit est conforme à la géométrie définie
- La découpe respecte le tracé, elle est franche et exempte de défauts
- Le matériau est adapté aux formes de l'ouvrage, au réemploi éventuel et à l'environnement de travail
- Le gabarit indique les caractéristiques de l'ouvrage à réaliser (parties vues et non vues, états de surface, points singuliers).
- Le gabarit est référencé (attachement au calepin, destination, matériau de l'ouvrage à réaliser...).

Fonction : REALISATION**Activité 1 : PREPARATION - ORGANISATION****TACHE 1.5 : Organiser et préparer son poste de travail et son outillage****3****Niveau d'implication ↗****CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Plans, descriptifs, schémas de principe. Fiche de travail, consignes orales et/ou écrites
- Le chantier, le matériel, l'outillage, les matériaux
- Documents relatifs à l'organisation et à la sécurité (PGSPS, PPSPS...)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les consignes sont prises en compte, les documents sont lus, décodés et exploités.
- Les tâches à réaliser sont inventoriées et ordonnancées rationnellement
- La reconnaissance des lieux est effectuée notamment sur les points suivants: lieux de stockage, alimentations et branchements aux réseaux, installations de chantier et de sécurité
- Les outillages, matériels et matériaux respectent les consignes de préparation. Ils sont stockés, installés rationnellement en toute sécurité
- Les erreurs, omissions et non-conformités sont signalées à la hiérarchie
- Le poste de travail est prêt pour effectuer la réalisation.

Fonction : REALISATION**Activité 2 : FABRICATION****TACHE 2.1 : Equarrir, scier et / ou débiter un bloc****Niveau d'implication** 2 ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Poste de sciage
- Engins et outils de manutention
- Bordereau de sciage, plans, schémas, appareillage, documents numériques
- Consignes d'utilisation des matériels et outils
- Consignes orales
- Matériel de tracé et de mesures conventionnels ou optiques
- Moyens de stabilisation (cales, étais, matériaux de scellement)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique en atelier
Les machines numériques sont préalablement programmées

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La tranche brute de sciage est obtenue à l'épaisseur voulue.
- La manutention est effectuée en sécurité
- La mise en position (alignement, calage fonctionnel) est correcte
- La stabilité du bloc et des tranches brutes est assurée
- Les contrôles avant la mise en service sont effectués (eau, tension, environnement ...)
- Les consignes de réglage, d'utilisation et de sécurité de la machine sont respectées
- Les produits sont conformes aux attendus (dimensions, équerrage)
- Le stockage est assuré (rationnel et sécurisé)
- Les anomalies constatées sont signalées à la hiérarchie
- Le poste de travail est maintenu et rendu en état de propreté

Fonction : REALISATION**Activité 2 : FABRICATION****TACHE 2.2 : Débiter une tranche et/ou une dalle****2****Niveau d'implication** ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Une tranche et/ou une dalle dans une roche naturelle, un matériau composite ou céramique
- Poste de débit (débiteuse conventionnelle, à positionnement numérique)
- Engins et outils de manutention
- Bordereau de débit, plans, schémas, appareillage, documents numériques
- Consignes d'utilisation des matériels et outils, fiche technique fabricant
- Consignes de fabrication orales
- Matériel de tracé et de mesure conventionnels ou optiques
- Aire de stockage

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique en atelier
 Les machines numériques sont préalablement programmées

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La manutention est effectuée en sécurité, elle prend en compte la solidité et la nature du matériau
- La mise en position (alignement, calage fonctionnel) est correcte
- Les consignes de réglage, d'utilisation et de sécurité de la machine sont respectées, la procédure de consignation est appliquée
- La stabilisation des tranches est assurée à toutes les étapes du processus
- Les contrôles avant la mise en service sont effectués (eau, environnement...)
- L'utilisation des matériels est correcte
- Le veinage et les défauts naturels sont pris en compte dans l'appareillage
- Les éléments produits correspondent au plan de fabrication et chaque pièce est munie de son repérage
- Les produits sont conformes aux attendus (dimensions, équerrage, appareillage)
- Le stockage assuré est rationnel et sécurisé
- L'optimisation du débit et l'appareillage sont respectés
- Le matériel est maintenu et rendu en état de propreté
- Les anomalies constatées sont signalées à la hiérarchie

Fonction : REALISATION**Activité 2 : FABRICATION****TACHE 2.3 : Participer à la manutention et au stockage**

2

Niveau d'implication ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Zones d'intervention identifiées
- Engins de levage et/ou de manutention, de transport
- Appareux de levage
- Consignes orales ou écrites
- Matériel de stabilisation et de protection (cales, chevalet, film protecteur...)
- Moyens de protection (collective, individuelle et environnementale)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La législation en vigueur sur l'utilisation des engins de levage et de manutention est respectée
- L'ensemble des moyens est préalablement regroupé à proximité de la zone d'intervention
- L'engin de levage et/ou de manutention et les appareux de levage (élingues, ventouses, pinces) sont adaptés aux éléments à déplacer et à l'aire d'évolution
- Les zones de circulation sont respectées
- Les consignes d'emmagasinage et de stockage sont respectées
- Le chargement du véhicule prend en compte la répartition des charges et l'ordre de déchargement
- La stabilisation des éléments est en permanence adaptée et assurée
- Les anomalies rencontrées sont systématiquement signalées à la hiérarchie
- L'approvisionnement des machines est effectué dans le respect des biens et des personnes
- La protection des éléments finis est respectée et assurée en permanence
- Les consignes et règles de sécurité sont respectées

Fonction : REALISATION**Activité 2 : FABRICATION****TACHE 2.4 : Réaliser un état de surface****3****Niveau d'implication** ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Le matériau à traiter
- Le matériel nécessaire (outillages manuels, électroportatifs, pneumatiques, machines conventionnelles et numériques)
- Les consommables (abrasifs, pâtes à polir, fraises)
- Définition de la commande (cahier des charges, consignes de réalisation orales)
- Consignes d'utilisation des matériels et consommables
- Normes et réglementation
- Matériel et matériaux de protection

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

Les machines numériques sont préalablement programmées

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les états de surface sont conformes à la commande
- L'état de surface respecte les réglementations et normes en vigueur
- L'élément ne présente pas de défaut préjudiciable (épaufures, rayures, irrégularités, taches...)
- Les consignes de réglage, d'utilisation et de sécurité de la machine sont respectées
- La stabilisation des éléments est assurée à toutes les étapes du processus
- Les protections des produits finis sont appropriées et efficaces
- Le chantier ou le poste de travail sont maintenus et rendus en état de propreté
- Les protections individuelles et collectives sont adaptées au travail à réaliser
- L'environnement de l'ouvrage est protégé
- Les anomalies constatées sont signalées à la hiérarchie

Fonction : REALISATION**Activité 2 : FABRICATION****TACHE 2.5 : Moulurer un élément****3***Niveau d'implication* ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- L'élément à moulurer (pour des moulures simples ou composées, droites ou courbes)
- Le matériel nécessaire (outillages manuels, électroportatifs, pneumatiques, machines conventionnelles et numériques)
- Les consommables (abrasifs, pâtes à polir, fraises...)
- Définition de la commande (documents techniques sur support papier ou numériques, cahier des charges,)
- Consignes de réalisation orales ou écrites
- Consignes d'utilisation des matériels et consommables
- Matériel et matériaux de protection

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le gabarit réalisé est conforme au profil souhaité
- La moulure réalisée est conforme à la commande
- Le matériel est correctement utilisé
- Le poste de travail est maintenu et rendu en état de propreté
- L'organisation du travail est rationnelle
- Les techniques employées (manuelles ou mécaniques) permettent d'obtenir les finitions souhaitées
- L'environnement de l'ouvrage est protégé
- Les protections individuelles et collectives sont adaptées au travail à réaliser

Fonction : REALISATION**Activité 2 : FABRICATION****TACHE 2.6 : Réaliser un évidement, un percement****3***Niveau d'implication* ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Un élément à façonner
- Définition de la zone d'intervention
- Outillage manuel, mécanique (conventionnel ou numérique, pneumatique et électro portatif)
- Définition de la commande (documents techniques sur support papier ou numériques, cahier des charges, plan, calepin, gabarits)
- Consignes de réalisation orales ou écrites
- Consignes d'utilisation des machines, des matériels
- Moyens de contrôle
- Dispositif de protection, de stockage et d'évacuation

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'évidement et/ou le percement sont conformes à la commande (dimensions, formes)
- L'élément ne présente pas de défaut préjudiciable (épaufures, rayures, taches...)
- Le matériel est correctement utilisé
- Les protections des produits finis sont appropriées et efficaces
- Le chantier ou le poste de travail sont maintenus et rendus en état de propreté
- Les protections individuelles et collectives sont adaptées au travail à réaliser
- L'environnement de l'ouvrage est protégé
- Les règles de sécurité et d'hygiène sont respectées

Fonction : REALISATION**Activité 2 : FABRICATION****TACHE 2.7 : Réaliser un motif décoratif à géométrie simple****2***Niveau d'implication* ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Un élément à façonner
- Outillage manuel, mécanique (conventionnel ou numérique, pneumatique et électro portatif)
- Définition de la commande (documents techniques sur support papier ou numériques, cahier des charges, plan, calepin, gabarits)
- Consignes de réalisation orales ou écrites
- Consignes d'utilisation des machines, des matériels
- Moyens de contrôle
- Dispositif de protection, de stockage

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les pièces débitées sont conformes aux panneaux ou gabarits
- Le calepin est respecté
- L'état de surface et les joints (fins et réguliers) sont conformes à la commande
- Les assemblages sont réalisés conformément aux consignes
- Le stockage est approprié aux éléments produits
- Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées
- La mise en œuvre et le stockage des produits sont conformes aux prescriptions et réglementations en vigueur
- L'ouvrage mis en œuvre est protégé

Fonction : REALISATION**Activité 2 : FABRICATION****TACHE 2.8 : Réaliser des opérations de restauration****2****Niveau d'implication** ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Élément ou ouvrage à nettoyer, réparer et restaurer
- Poste de travail adapté
- Produits de réparation (colle, nettoyant, élément de renfort non ferreux, toile et fibre de verre...)
- Consignes orales, liste des tâches à réaliser
- Notice d'utilisation des produits utilisés
- Matériel d'utilisation (chiffons, ponceuse, riflard, consommables...)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'aspect est conforme aux consignes
- Les restaurations ou réparations sont réalisées conformément aux prescriptions techniques et esthétiques
- Le nettoyage périodique permet de retrouver l'aspect initial
- L'utilisation des matériels et des matériaux est adaptée
- Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées
- La mise en œuvre, l'utilisation et le stockage des produits sont conformes aux prescriptions et réglementations en vigueur
- Le poste de travail est maintenu et rendu en état de propreté
- Les échafaudages et étaielements sont utilisés conformément à la réglementation en vigueur
- Les anomalies constatées sont signalées à la hiérarchie

Fonction : REALISATION**Activité 2 : FABRICATION****TACHE 2.9 : Appliquer un produit de traitement****3**
Niveau d'implication ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- La roche à traiter
- Poste de travail adapté
- Notice d'utilisation du produit de traitement
- Informations sur la réglementation
- Matériel d'application (chiffons, pinceaux, rouleaux, pulvérisateur ...)
- Consignes orales
- Moyens de protection (collective, individuelle et environnementale)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les contrôles des matériaux à traiter sont effectués (propreté et hygrométrie)
- L'utilisation et le stockage des produits sont conformes aux prescriptions et réglementations en vigueur
- Le matériel d'application est adapté aux produits
- Les consignes et règles de sécurité sont respectées
- L'application est uniforme
- Les contrôles d'efficacité du traitement sont effectués
- Les retouches sont effectuées
- Le poste de travail est maintenu et rendu en état de propreté

Fonction : REALISATION**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE****TACHE 3.1 : Poser un élément massif**

1
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Plan, calepin
- Élément à mettre en œuvre
- Etaisement
- Moyen de manutention
- Mortier ou produits nécessaires
- Outillage de pose
- Outils de contrôle
- Moyens de protection individuelle et collective

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou restauration

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La manutention et l'amenée de l'élément sont effectuées en sécurité, en prenant en compte la solidité et la nature de l'élément et du support
- La mise en position (alignement, calage fonctionnel) est correcte et le maintien provisoire est assuré
- La fixation de l'élément est réalisée conformément aux prescriptions
- L'ouvrage réalisé est conforme aux prescriptions
- L'ouvrage est protégé
- Les biens et les personnes sont protégés
- Les consignes et règles de sécurité sont respectées
- L'utilisation des matériels est correcte

Fonction : REALISATION**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE****TACHE 3.2 : Poser du revêtement pelliculaire « agrafé »**

2

Niveau d'implication ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Documents et/ou consignes orales de définition de l'ouvrage à réaliser (caractéristiques géométriques et aspects de surfaces, matériau utilisé, localisation)
- Procédure de pose (mode opératoire, fiches techniques, consignes particulières)
- Surface à revêtir
- Matériaux à mettre en œuvre
- Systèmes de fixation, agrafes, pattes de scellement
- Echafaudage, moyens de levage, étaie
- Outillage

Contexte d'intervention :

Il travaille en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le support est préparé conformément aux consignes reçues (nettoyage, reprises locales, piquage) et les aléas sont signalés à la hiérarchie
- L'implantation est conforme aux documents techniques et aux références locales (plans de pose, trait de niveau, axes, points singuliers...)
- Si elle est prévue, une ossature intermédiaire est mise en œuvre
- Les fixations sont réalisées conformément aux consignes écrites ou orales (plans de pose, fiches techniques,...)
- Les trous et rainures sur les plaques de vêture sont correctement réalisés (emplacement, profondeur, diamètre, largeur de la rainure) et tout défaut est signalé
- L'isolant éventuel est correctement fixé et la lame d'air prescrite est respectée
- La mise en œuvre et le réglage sont conformes aux prescriptions (appareillage, veinage, joints courants, joints de fractionnement, aplomb, niveau, jeu pour dilatation, planéité)
- Le revêtement ne présente pas de défaut préjudiciable (épaufures, rayures, taches...)
- Les protections individuelles et collectives sont adaptées au travail à réaliser
- L'utilisation des échafaudages est conforme à la réglementation en vigueur
- L'environnement de l'ouvrage est protégé
- Les règlements et normes en vigueur sont respectés

Fonction : REALISATION**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE****TACHE 3.3 : Poser du revêtement pelliculaire « collé »**

2

*Niveau d'implication ↗***CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Documents et/ou consignes orales de définition de l'ouvrage à réaliser (caractéristiques géométriques et aspects de surfaces, matériau utilisé, localisation)
- Procédure de pose (mode opératoire, fiches techniques, consignes particulières)
- Surface à revêtir
- Matériaux à mettre en œuvre
- Echafaudage, moyens de levage, étaieement
- Outillage

Contexte d'intervention :

Il travaille en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le support est préparé conformément aux consignes reçues (nettoyage, dépoussiérage, reprises locales, piquage) et les aléas sont signalés à la hiérarchie
- Les règlements et normes en vigueur sont respectés
- L'implantation est conforme aux documents techniques et aux références locales (plans de pose, trait de niveau, axes, points singuliers...)
- L'encollage est conforme aux prescriptions techniques (préparation, application et mode d'encollage, durée d'utilisation, nettoyage des chants et du parement)
- Un étaieement adapté à la situation est mis en place
- Le positionnement et la mise en œuvre sont conformes aux prescriptions (appareillage, veinage, joints courants, joints de fractionnement, aplomb, niveau, planéité, nettoyage des joints et du parement au fur et à mesure de la pose)
- Le jointoieement, le traitement des angles et la pose des accessoires sont conformes aux prescriptions
- Le revêtement ne présente pas de défaut préjudiciable (épaufrures, rayures, taches...)
- Les protections individuelles et collectives sont adaptées au travail à réaliser
- L'utilisation des échafaudages est conforme à la réglementation en vigueur
- L'environnement de l'ouvrage est protégé

Fonction : REALISATION**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE****TACHE 3.4 : Poser un dallage**

2

*Niveau d'implication ↗***CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Définition de la commande (documents techniques sur support papier ou numériques, cahier des charges,)
- Surface à daller
- Matériaux
- Liants, granulats, et accessoires (joints particuliers...)
- Matériel nécessaire (outillages manuels, électroportatifs,)
- Matériel de mesure conventionnel, optique
- Consignes de réalisation orales ou écrites
- Consignes d'utilisation des matériels et consommables
- Matériels et matériaux de protection

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le support est préparé conformément aux consignes reçues (nettoyage, dépoussiérage, reprises locales, piquage) et les aléas sont signalés à la hiérarchie
- La présence des réseaux est prise en compte (chauffage, électricité, eau...)
- L'implantation (trait de niveau, tracé de référence...) est conforme aux documents techniques
- La pose est réalisée conformément aux prescriptions (composition et mise en œuvre du mortier et de la couche d'accrochage, mise en place et réglage des dalles, pentes respectées, prise en compte des raccordements et des fractionnements)
- Les joints sont conformes aux prescriptions
- L'appareillage et le veinage sont conformes à la commande
- L'environnement et l'ouvrage sont protégés durant et après l'intervention
- Le dallage ne présente pas de défaut préjudiciable (épaufrures, rayures, irrégularités, décrochement, taches...)
- Les protections individuelles et collectives sont adaptées au travail à réaliser
- Les règlements et normes en vigueur sont respectés

Fonction : REALISATION**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE****TACHE 3.5 : Organiser un poste de travail sur échafaudage**

Niveau d'implication  **3**

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Instructions orales ou écrites
- Dossier d'exécution, plan de montage, autorisations administratives, PPSPS
- Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants
- Matériel et outils adaptés à la mise en œuvre
- Personnels habilités
- Dispositifs de sécurité individuels et collectifs
- Recommandation R 408 du 10 juin 2004 (source CNAMTS)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le matériel est utilisé conformément aux règles prescrites par le fabricant
- Les règles de sécurité sont respectées
- Les matériaux sont disposés rationnellement, l'accès et le déplacement sont fonctionnels
- Le matériel est maintenu en bon état, les éléments défectueux sont signalés et écartés

Fonction : REALISATION**Activité 4 : CONTRÔLE****TACHE 4.1 : Vérifier la matière d'œuvre et les matériels mis à disposition****2***Niveau d'implication* ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Plan d'exécution
- Descriptif des travaux et de la situation de l'ouvrage
- Bordereau de fabrication
- Machines, outillage matériaux, éléments, matériels mis à disposition
- Equipements de protection individuelle et collective
- Carnet d'entretien et fiche technique matériel
- Fiche « contrôle qualité »

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les éléments et les matériels nécessaires sont disponibles (quantité et qualité)
- Les contrôles dimensionnels sont opérés
- Les aspects de surface sont reconnus
- Les veinages sont identifiés
- Les défauts sont pris en compte
- Le matériel est en état de fonctionnement
- Les outils et consommables (meules, fraises, abrasifs, ...) sont disponibles
- Le poste de travail est opérationnel et permet la production en sécurité
- Les anomalies sont signalées à la hiérarchie
- Les moyens de production prennent en compte l'ouvrage à réaliser (destination, dimension, état de surface, fonction, contexte d'intervention, situation, utilisation, ...)

Fonction : REALISATION**Activité 4 : CONTRÔLE****TACHE 4.2 : Contrôler sa production****Niveau d'implication** 2 ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Eléments façonnés
- Produits de nettoyage,
- Lieu de stockage,
- Cahier des charges,
- Plans,
- Outils de contrôle
- Fiche qualité
- Equipements de protection individuelle et collective

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les pièces sont dépourvues de toutes impuretés sur les faces et les chants
- Les pièces sont propres et correctement stockées
- Les pièces répondent à la commande (dimensionnelles, états de surface, ...)
- Les contrôles sont assurés conformément au cahier des charges, aux plans et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- La fiche « qualité » est renseignée
- Les non-conformités sont signalées à la hiérarchie

Fonction : REALISATION**Activité 4 : CONTRÔLE****TACHE 4.3 : Assurer la maintenance de premier niveau des machines et outillages****3***Niveau d'implication ↗***CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Réseaux d'alimentation et d'évacuation
- Machines et matériels
- Carnet d'entretien
- Fiche technique machine, ...
- Consignes écrites et orales
- Règles de sécurité et EPI
- Outillages et produits d'entretien
- Consommables
- Containers à déchets adaptés

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les réseaux d'alimentation et d'évacuation sont en état de fonctionnement, vérifiés et nettoyés
- La durée et la fréquence d'intervention sont respectées
- Le temps alloué est respecté par l'opérateur
- La maintenance de premier niveau est effectuée
- Les documents de maintenance sont renseignés
- L'état de coupe et l'usure de l'outillage des machines conventionnelles et numériques sont contrôlés
- Les outils et consommables sur les machines fixes et portatives sont remplacés et réglés
- L'outillage est affuté
- Le poste de travail est nettoyé après utilisation
- Les voies de circulation sont maintenues propres et dégagées.
- Les consignes particulières de sécurité sont respectées.
- Le port des EPI est respecté
- Les anomalies et les dysfonctionnements sont signalés à la hiérarchie
- Les déchets sont triés

Fonction : REALISATION**Activité 5 : COMMUNICATION****TACHE 5.1 : Rendre compte de son intervention et informer le client****2**
Niveau d'implication ↗**CONDITIONS D'EXERCICE**

Moyens et ressources disponibles :

- Consignes orales ou écrites
- Fiches horaires, qualité, matériels, matériaux consommables, ...
- Bloc-notes
- Ressources humaines (équipe de travail,...)
- Moyens de communication adaptés
- Vocabulaire professionnel

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les comptes rendus sont précis et exploitables
- Les croquis sont exploitables
- Les informations demandées sont recueillies et transmises avec précision et pertinence
- Les autres intervenants sont identifiés
- Les anomalies sont signalées à la hiérarchie
- Les fiches faisant état des temps passés, des matériaux utilisés, des consommables, ... sont renseignées, utilisées et exploitables
- Le message est fidèlement transmis au client ou à l'entreprise, le vocabulaire professionnel utilisé est adapté.
- Les consignes sont comprises et appliquées
- La participation au travail de l'équipe est pertinente et efficace.
- Les consignes de sécurité sont comprises et appliquées pour la sécurité des personnes et des biens
- L'image du personnel, du métier et de l'entreprise est valorisée

ANNEXE IB :
REFERENTIEL DE CERTIFICATION

PRESENTATION DES CAPACITES GENERALES ET DES COMPETENCES

CAPACITES GENERALES		COMPETENCES
C1	S'INFORMER INFORMER	C1.1 Décoder des dessins et des plans C1.2 Décoder des documents techniques C1.3 Situer son travail sur le chantier C1.4 Echanger des informations en utilisant les moyens adaptés
C2	TRAITER DÉCIDER	C2.1 Préparer les tracés et documents préalables C2.2 Organiser sa zone ou son poste de travail
C3	REALISER	C3.1 Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux C3.2 Conduire des opérations d'usinage C3.3 Réaliser mécaniquement des opérations de transformation C3.4 Réaliser manuellement des opérations de finition C3.5 Assembler et poser des éléments C3.6 Réaliser des opérations de restauration C3.7 Traiter les déchets de chantier C3.8 Assurer la maintenance des machines et outillages C3.9 Effectuer les contrôles
C4	COMMUNIQUER	C4.1 Transmettre des informations C4.2 S'intégrer dans l'entreprise

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

MISE EN RELATION DES TACHES ET DES COMPÉTENCES

FONCTION REALISATION			COMPETENCES															
ACTIVITES	TÂCHES		C1.1	C1.2	C1.3	C1.4	C2.1	C2.2	C3.1	C3.2	C3.3	C3.4	C3.5	C3.6	C3.7	C3.8	C3.9	
			Décoder d es dessins et des plans	Décoder des documents techniques	Situer son travail sur le chantier	Echanger des informations en utilisant les moyens adaptés	Préparer les tracés et documents préalables	Gérer et organiser sa zone ou son poste de travail	Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux	Conduire des opérations d'usinage	Réaliser mécaniquement des opérations de transformation	Réaliser manuellement des opérations de finition	Assembler et poser des éléments	Réaliser des opérations de restauration	Traiter les déchets de chantier	Assurer la maintenance des machines et outillages	Effectuer les contrôles	
-1- PREPARATION ORGANISATION	1.1	Relever des mesures, des formes, des détails et reconnaître l'environnement de l'intervention	X	X	X	X	X	X										X
	1.2	Tracer une épure	X	X	X	X	X	X										X
	1.3	Etablir un bordereau de débit	X	X	X	X	X	X										X
	1.4	Confectionner un gabarit	X	X	X		X	X										X
	1.5	Organiser et préparer son poste de travail et son outillage	X	X	X			X										X
-2- FABRICATION	2.1	Equarrir, scier et/ou débiter un bloc	X		X		X	X	X	X	X					X	X	X
	2.2	Débiter une tranche ou une dalle	X		X		X	X	X	X	X					X	X	X
	2.3	Participer à la manutention et au stockage			X	X	X	X	X							X		X
	2.4	Réaliser un état de surface	X		X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X
	2.5	Mouler un élément	X		X	X	X		X	X	X			X	X	X	X	X
	2.6	Réaliser un évidement	X		X	X	X		X	X	X				X	X	X	X
	2.7	Réaliser un motif décoratif à géométrie simple	X		X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X
	2.8	Réaliser des opérations de restauration	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X
	2.9	Appliquer un produit de traitement		X		X		X	X			X		X	X	X	X	X
-3- MISE EN ŒUVRE	3.1	Poser un élément massif	X		X	X	X	X	X		X		X	X	X	X		X
	3.2	Poser du revêtement pelliculaire agrafé	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X			X
	3.3	Poser du revêtement pelliculaire collé	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X			X
	3.4	Poser un dallage	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X			X
	3.5	Organiser un poste de travail sur échafaudage	X	X	X			X	X			X	X				X	X
-4- CONTRÔLE	4.1	Vérifier la matière d'œuvre et les matériels mis à disposition	X	X		X		X	X									X
	4.2	Contrôler sa production	X	X		X		X										X
	3.3	Assurer la maintenance de premier niveau des machines et outillages		X	X	X		X							X	X		X
-5- COMMUNICATION	5.1	Rendre compte de son intervention et informer le client	X	X		X												

C1 : S'INFORMER, INFORMER**COMPÉTENCE : C1.1****Décoder des dessins et des plans**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U1	C1.1.1 Identifier et localiser un élément ou une partie d'ouvrage	Plans d'architecture Plans d'ensemble et de détails Calepin d'appareil Croquis	<ul style="list-style-type: none"> • L'identification et la localisation de l'élément sur les différents documents sont réalisées sans erreur
U1	C1.1.2 Extraire les éléments utiles d'un plan	Documents techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations sélectionnées sont exploitables
U1	C1.1.3 Interpréter les cotations particulières		<ul style="list-style-type: none"> • Les cotes particulières nécessaires à l'exécution sont extraites

COMPÉTENCE : C1.2**Décoder des documents techniques**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U1	C1.2.1 Collecter et mettre en relation les données	Plans d'ensemble et de détails Cahier des charges Calepin d'appareil Croquis Documents techniques Documents de planification, d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations et données relevées sont concordantes et exploitables • L'élément est caractérisé après consultation des documents écrits et graphiques d'un dossier
U1	C1.2.2 Extraire de la norme une règle de mise en œuvre pour une réalisation donnée		<ul style="list-style-type: none"> • La règle de mise en œuvre est applicable à la réalisation
U1	C 1.2.3 Lire et situer une phase de réalisation sur un document d'ordonnancement		<ul style="list-style-type: none"> • La phase de réalisation est correctement située

COMPÉTENCE : C1.3**Situer son travail sur le chantier**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U1	C1.3.1 Localiser son poste de travail	Consignes Plan d'ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Les contraintes spécifiques sont identifiées • Identifier les conditions particulières (accès, approvisionnement, risques...)

COMPÉTENCE : C1.4	Echanger des informations en utilisant les moyens adaptés
--------------------------	--

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U1	C1.4.1 Recevoir et transmettre un message	Documentation technique Fiche de suivi Fiche « contrôle qualité » Interlocuteur (hiérarchie, représentants d'autres corps d'états, fournisseur, client...) Outils de communication (téléphone, fax, courrier électronique, notes...)	<ul style="list-style-type: none"> • L'interlocuteur est identifié • Le message est univoque • L'expression orale et/ou écrite est claire et synthétique
	C1.4.2 Rendre compte d'une activité, d'une anomalie		<ul style="list-style-type: none"> • Les documents et renseignements (temps passé, consommation des matières et produits utilisés) sont exploitables • Les informations fournies sont suffisantes pour remédier aux anomalies
U1	C1.4.3 Représenter l'entreprise		<ul style="list-style-type: none"> • L'expression et l'attitude sont adaptées au contexte
U1	C1.4.4 Avertir le client des désagréments éventuels causés par les travaux		<ul style="list-style-type: none"> • Les renseignements fournis permettent de prendre les dispositions nécessaires

C2 : TRAITER, DECIDER

COMPÉTENCE : C2.1	Préparer les tracés et documents préalables
--------------------------	--

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U1	C2.1.1 Réaliser une épure simple	Documents graphiques (plans d'ensemble et de détails) Documents écrits (descriptif...) Documents numériques Consignes orales Outils de tracé et de mesure conventionnels ou optiques Surface d'épure adaptée selon ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> • L'épure est complète, précise et exploitable • Les particularités sont identifiées • Transcrire les données géométriques à l'échelle 1 • Localiser et caractériser les particularités
U1	C2.1.2 Compléter le bordereau de débit d'un ouvrage simple	Documents et/ou consignes orales de définition de l'ouvrage à réaliser (caractéristiques géométriques et aspects de surfaces, matériau utilisé, quantité, localisation) Epures, calepin, gabarits Bordereau de débit vierge (support papier ou numérique)	<ul style="list-style-type: none"> • Le bordereau de débit est complet et exploitable pour effectuer l'ensemble du débit (repérage, nature des matériaux, dimensions, épaisseurs, masse, volume, unités cohérentes, nombre de pièces, aspect, ordonnancement) • Les points singuliers sont identifiés • Les quantités totales sont indiquées (surface, longueur) par sous-ensemble ou matériau
U1	C2.1.3 Confectionner un gabarit	Documents et/ou consignes orales de définition de l'ouvrage à réaliser (caractéristiques géométriques et aspects de surfaces, matériau utilisé, quantité, localisation) Outils de tracé et de mesure conventionnels, numériques ou optiques Matériel de découpe Matériaux disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Le tracé est conforme à la géométrie définie • La méthode et le matériel (support et outils de découpe) choisis sont les mieux adaptés • La découpe respecte le tracé, elle est franche, précise et exempte de défauts • Le gabarit est exploitable par une tierce personne • Le gabarit est référencé
U1	C2.1.4 Etablir un relevé d'ouvrage à main levée, un croquis coté	Ouvrage sur chantier Description du projet (documents graphiques, écrits et numériques, éléments spécifiques (évier, meuble, robinetterie ...) Consignes orales Matériel et matériau de relevé Matériel de tracé et de mesure (conventionnel, optique, numérique...)	<ul style="list-style-type: none"> • Les appareils de mesure sont utilisés à bon escient • Les informations relevées (caractéristiques dimensionnelles et géométriques, état de finition) sont utiles et exploitables par un tiers • Le croquis coté respecte les conventions de représentation • Les caractéristiques des matériaux et de l'environnement sont identifiées

COMPÉTENCE : C2.2	Organiser sa zone ou son poste de travail
--------------------------	--

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U1	C2.2.1 Préparer les outillages, les matériels, les matériaux	Zone d'intervention PPSPS Consignes orales et écrites Plans, C.C.T.P, quantitatif Matériel disponible Modes opératoires Fiches techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Le PPSPS est respecté • L'ensemble des éléments préparatoires est réuni et adapté au déroulement de l'intervention. • Les manques ou excès sont identifiés
U1	C2.2.2 Organiser son poste de travail	Fiches qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes données par la hiérarchie sont respectées • Les matériaux et matériels sont disposés avec méthode et pertinence • Le poste de travail est maintenu et rendu en état de propreté et de fonctionnement
U1	C2.2.3 Ordonnancer une tâche	Le dossier de travaux Les fiches techniques. Une tâche.	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des opérations est inventorié • La chronologie des opérations permet la réalisation de la tâche
U1	C2.2.4 Mettre en œuvre, maintenir en état et contrôler les dispositifs de protection	Plan de sécurité du chantier à disposition	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité est conforme au descriptif du PPSPS

C3 : REALISER**COMPÉTENCE : C3.1****Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U2	C3.1.1 Contrôler visuellement l'état du matériel	Zones d'intervention Elément à manutentionner Matériels de levage et/ou de manutention Appareils de levage (élingues, pinces, ventouses, sangles...)	<ul style="list-style-type: none"> • Les contrôles effectués permettent d'identifier les anomalies • Les anomalies sont signalées à la hiérarchie
U2	C3.1.2 Utiliser les appareils et matériels de manutention	Consignes orales ou écrites (PPSPS...) Matériel de stabilisation et de protection (cales, chevalet, film protecteur...)	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens et les méthodes de levage sont adaptés aux caractéristiques (physiques, géométriques, état de finition...) de l'élément à manutentionner
U2	C3.1.3 Mettre en œuvre les moyens de protection des éléments	Moyens de protection (collective, individuelle et environnementale)	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens et les méthodes de protection sont adaptés aux caractéristiques (physiques, géométriques, état de finition...) de l'élément à manutentionner
U2	C3.1.4 Manutentionner l'élément		<ul style="list-style-type: none"> • La manutention est effectuée en toute sécurité pour les éléments voisins, les éléments transportés et les personnels • Les phases critiques sont abordées avec précaution • Le bloc ou la tranche sont stabilisés et calés correctement
U2	C3.1.5 Replier le matériel et l'outillage		<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel ou l'outillage est remis en état (prêt à servir) et permet une utilisation ultérieure

COMPÉTENCE : C3.2	Conduire des opérations d'usinage
--------------------------	--

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U2	C3.2.1. Prendre en charge le poste d'usinage	Données écrites et/ou orales Dossier machine Consignes d'utilisation Chronologie des opérations à réaliser Poste de travail équipé Moyen de mesure et de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • L'état initial de la machine est contrôlé. • Les consignes et les préconisations de mise en service et d'utilisation font l'objet d'une prise de connaissance
U2	C3.2.2 Installer les outils	Une ou des pièces à usiner Machines portatives	<ul style="list-style-type: none"> • Les outils sont installés sur la machine sans erreur
U2	C3.2.3 Positionner l'élément à usiner	Machines outils conventionnelles Machines outils automatisées Procédure de réglage Procédure de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • La pièce est positionnée sans erreur • Le calage est approprié et sécurisé
U2	C3.2.4 Régler les positions relatives outil/élément		<ul style="list-style-type: none"> • Les réglages sont conformes aux modes de fabrication • La position des origines est vérifiée
U2	C3.2.5 Sélectionner et ou afficher les paramètres nécessaires à l'opération		<ul style="list-style-type: none"> • Les sélections du programme et/ou les affichages sont corrects et/ou conformes aux modes de fabrication
U2	C3.2.6 Observer et contrôler le déroulement de l'usinage		<ul style="list-style-type: none"> • L'usinage est conforme à la chronologie des opérations • Les anomalies (messages d'erreur, dysfonctionnement, défauts de fixation de l'ouvrage, usure des outils, ruptures diverses) sont signalées à la hiérarchie.
U2	C3.2.7 Appliquer les règles et procédures de prévention et de sécurité		<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de prévention et de sécurité sont respectées. • Les mesures d'urgence sont appliquées (la fonction d'arrêt d'urgence est connue et maîtrisée) • Les organes de sécurité sont installés et réglés sans erreur • Les règles de sécurité sont respectées

COMPÉTENCE : C3.3	Réaliser mécaniquement des opérations de transformation
--------------------------	--

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U2	C3.3.1 Equarrir, scier et/ou débiter un bloc	<p>Pour un sciage primaire de bloc :</p> Poste de sciage Engins et outils de manutention Bordereau de sciage, plans, schémas, appareillage, documents numériques Consignes d'utilisation des matériels et outils Consignes orales Matériel de tracé et de mesures conventionnels ou optiques Moyens de stabilisation (cales, étais, matériaux de scellement)	<ul style="list-style-type: none"> • Le bloc est en position, le calage est approprié et sécurisé • Les outils et les paramètres de coupe sont respectés • Les pièces obtenues sont conformes aux cotes et aux spécifications • Le poste de travail est maintenu et rendu en état de propreté • Les consignes d'utilisation d'entretien sont respectées
U2	C3.3.2 Débiter une tranche, une dalle en roche naturelle, en matériau composite ou en céramique	<p>Pour un sciage secondaire :</p> Une tranche, une dalle. Poste de débit (débiteuse conventionnelle, à positionnement numérique) Engins et outils de manutention Bordereau de débit, plans, schémas, appareillage, documents numériques Consignes d'utilisation des matériels et outils Consignes de fabrication orales Matériel de tracé et de mesure conventionnels ou optiques Aire de stockage	<ul style="list-style-type: none"> • L'élément est en position, le calage est approprié et sécurisé • Les défauts sont pris en compte • Le veinage et/ou l'appareillage sont pris en compte • Le débit est optimisé • Les pièces obtenues sont conformes aux cotes et aux spécifications • Les états de surface initiaux sont pris en compte

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U2	C3.3.3 Réaliser un état de surface à l'aide de machines conventionnelles et automatisées.	<p>Pour des surfaçages de finition (travaux neufs ou de restauration) :</p> <p>Le matériau à traiter</p> <p>Le matériel nécessaire (outillages manuels, électroportatifs, pneumatiques, machines conventionnelles et numériques)</p> <p>Les consommables (abrasifs, feutres, pâtes à polir, fraises)</p> <p>Définition de la commande (cahier des charges, consignes de réalisation orales)</p> <p>Consignes d'utilisation des matériels et consommables</p> <p>Normes et réglementation</p> <p>Matériel et matériaux de protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élément est en position, le calage est approprié et sécurisé • Les défauts sont reconnus et pris en compte • Les abrasifs sont utilisés dans le bon ordre • Le surfaçage est uniforme et régulier • Les pièces obtenues sont conformes aux aspects demandés
U2	C3.3.4 Réaliser un façonnage	<p>Pour un contournage, un perçage, un évidement, une moulure simple ou composée, droite ou courbe :</p> <p>L'élément à façonner</p> <p>Le poste de travail</p> <p>Les consommables</p> <p>Les consignes de réalisation orales ou écrites, d'utilisation des matériels et consommables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens utilisés sont adaptés à la tâche • Le façonnage est conforme, respecte les tolérances et permet l'exécution de la phase suivante • L'élément façonné est protégé pour préserver les caractéristiques attendues

COMPÉTENCE : C3.4	Réaliser manuellement des opérations de finition
--------------------------	---

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U2	C3.4.1 Réaliser des opérations de finition d'usinage	<p>Pour traiter les fonds d'angle, les filets, les arrêts ou pour traiter un état de surface :</p> <p>L'élément</p> <p>Le matériel nécessaire (outillages manuels, électroportatifs, pneumatiques...)</p> <p>Les consommables (abrasifs, pâtes à polir, fraises...)</p> <p>Consignes de réalisation orales ou écrites</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens utilisés sont adaptés à la tâche • L'ouvrage est nettoyé à chaque changement de meule • Les abrasifs sont utilisés dans le bon ordre • Les reprises assurent une continuité sur le plan de la géométrie et de l'aspect de surface
U2	C3.4.2 Réaliser des opérations de traitement préventif, curatif, décoratif	<p>La roche à traiter</p> <p>Poste de travail adapté</p> <p>Le produit de traitement</p> <p>La notice d'utilisation du produit de traitement</p> <p>Informations sur la réglementation</p> <p>Matériel d'application (chiffons, pinceaux, rouleaux, pulvérisateur ...)</p> <p>Consignes orales</p> <p>Moyens de protection (collective, individuelle et environnementale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens utilisés sont adaptés à la tâche • Les supports sont propres, secs et dépoussiérés • L'application est uniforme et respecte les préconisations et les consignes (orales, fiche technique,) dans le cadre d'un traitement préventif ou décoratif • L'application du traitement curatif est localisée et respecte les préconisations et les consignes • Les tests et les vérifications permettent de s'assurer de l'efficacité du produit de traitement • Les produits sont utilisés et stockés selon la réglementation en vigueur

COMPÉTENCE : C3.5	Assembler et poser des éléments
--------------------------	--

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U3	C3.5.1 Réaliser une implantation	Emplacement de l'ouvrage Plan d'implantation Matériel et outils d'implantation	<ul style="list-style-type: none"> • L'implantation est exacte et permet la pose
U3	C3.5.2 Utiliser des échafaudages de pied	Instructions orales ou écrites Dossier d'exécution, plan de montage, autorisations administratives, PPSPS Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants Matériel et outils de mise en œuvre Personnels habilités Dispositifs de sécurité individuels et collectifs Recommandation R 408 du 10 juin 2004 (source CNAMTS)	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel est utilisé conformément aux règles prescrites par le fabricant • Les règles de sécurité sont respectées lors des phases de montage • Les matériaux sont disposés rationnellement, l'accès et le déplacement sont fonctionnels • Le matériel est maintenu en bon état, les éléments défectueux sont signalés et écartés
U3	C3.5.3 Poser des éléments massifs	Plan, calepin Élément à mettre en œuvre Etalement Moyen de manutention Mortier ou produits nécessaires Outillage de pose Outils de contrôle Moyens de protection	<ul style="list-style-type: none"> • La technique de pose est adaptée aux conditions du chantier • Le mortier ou le produit sont compatibles avec la technique utilisée • Les tolérances de pose sont respectées • La manutention est effectuée en toute sécurité pour les ouvrages voisins, les éléments transportés et les personnes. • Les éléments sont posés conformément au calepin de pose. • Les joints sont: <ul style="list-style-type: none"> - conformes à la commande - régulièrement et uniformément garnis • L'aspect est homogène sur l'ensemble de l'ouvrage • Le chantier est maintenu et rendu en état de propreté

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U3	C3.5.4 Poser un revêtement pelliculaire agrafé	Documents et/ou consignes orales de définition de l'ouvrage à réaliser La procédure de pose Surface à vêtir Matériaux et produits à mettre en œuvre Systèmes de fixation adaptés Echafaudage, moyens de levage, étaielement Outillage électroportatif, manuel... Moyen de protection, signalisation	<ul style="list-style-type: none"> • L'implantation permet la mise en place des systèmes d'accrochage et la pose de l'isolant et des éléments • Les systèmes d'accrochage utilisés sont compatibles et posés conformément aux fiches techniques • La pose de l'isolant et des éléments respectent la réglementation en vigueur (dimensions, planéité, niveau, aplomb, joints...)
U3	C3.5.5 Poser un revêtement intérieur ou extérieur, pelliculaire collé et dallage	Documents et/ou consignes orales de définition de l'ouvrage à réaliser La procédure de pose Surface à vêtir Matériaux et produits à mettre en œuvre Systèmes de fixation adaptés Echafaudage, moyens de levage, étaielement Outillage électroportatif, manuel... Moyen de protection, signalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Le support et les éléments sont propres et dépoussiérés, conformes à la commande • L'implantation est conforme au calepin, les joints inhérents à la structure sont localisés • Le mortier et la colle sont utilisés en conformité avec la fiche technique • Les éléments sont correctement répartis en tenant compte des nuances • Les joints sont: <ul style="list-style-type: none"> - conformes à la commande - régulièrement et uniformément garnis • l'aspect est homogène sur l'ensemble de l'ouvrage • La pose des éléments respecte la réglementation en vigueur (dimensions, planéité, niveau, aplomb, joints...)
U3	C3.5.6 Réaliser un motif décoratif à géométrie simple	Documents et/ou consignes orales de définition de l'ouvrage à réaliser Matière d'œuvre, produits d'assemblage et de finition Aires d'assemblage et de stockage adaptées Outillage manuel, mécanique (conventionnel ou numérique, pneumatique et électro portatif) Moyens de contrôle Dispositifs de protection, de stockage	<ul style="list-style-type: none"> • Les pièces débitées sont conformes aux panneaux ou gabarits • Les assemblages sont conformes à la commande • Les joints sont traités au regard des matériaux assemblés • La matière est utilisée de manière optimale • Le matériel de découpe est adapté aux dimensions du matériau

COMPÉTENCE : C3.6		Réaliser des opérations de restauration	
Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U2	C3.6.1 Réaliser un assemblage par renfort, par collage, par goujonnage, mixte	Un élément à restaurer Poste de travail adapté Produits de réparation (colle, nettoyant, élément de renfort non ferreux, toile de verre) Consignes orales, liste des tâches à réaliser La notice d'utilisation des produits utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs utilisés sont mis en œuvre selon les prescriptions et règlements en vigueur • La restauration répond aux caractéristiques mécaniques et esthétiques souhaitées • Les caractéristiques de l'ouvrage sont préservées et permettent l'exécution de la phase suivante
U2	C3.6.2 Réaliser un masticage, un ponçage, un détachage, une patine...	Matériel nécessaire à l'opération (chiffons, ponceuse, riflard ...)	<ul style="list-style-type: none"> • La chronologie des tâches est respectée • La restauration répond aux caractéristiques mécaniques et esthétiques souhaitées • L'ouvrage est nettoyé et protégé, le stockage est adapté • Les caractéristiques de l'ouvrage sont préservées et permettent l'exécution de la phase suivante
U2	C3.6.3 Reprendre un état de surface		<ul style="list-style-type: none"> • La chronologie des tâches est respectée • Les dispositifs utilisés sont mis en œuvre selon les prescriptions et règlements en vigueur • La restauration répond aux caractéristiques mécaniques et esthétiques souhaitées • L'ouvrage est nettoyé et protégé, le stockage est adapté • Les caractéristiques de l'ouvrage sont préservées et permettent l'exécution de la phase suivante
U2	C3.6.4 Reprendre une gravure, une incrustation		<ul style="list-style-type: none"> • La restauration répond aux caractéristiques mécaniques et esthétiques souhaitées • L'ouvrage est nettoyé et protégé, le stockage est adapté

COMPÉTENCE : C3.7	Traiter les déchets de chantier
--------------------------	--

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U3	C3.7.1 Identifier les différents déchets	Différents types de matériaux Guide de classement de déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Les déchets sont identifiés, regroupés par natures et réduits sans erreur
U3	C3.7.2 Trier les déchets sur le chantier	Matériel de tri et de manutention Equipement de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Le choix des matériels et des équipements est correct • Tous les déchets sont triés et stockés
U3	C3.7.3 Stocker les déchets aux endroits prévus	Bennes, containers Plan d'installation de chantier P.P.S.P.S	<ul style="list-style-type: none"> • Les bennes sont localisées • Les indications figurant sur les bennes sont identifiées • Les stockages de liquides et les zones de traitement des effluents sont localisés • Les déchets sont stockés à l'endroit prévu ou adapté à cet usage

COMPÉTENCE : C3.8	Assurer la maintenance des machines et outillages
--------------------------	--

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U2	C3.8.1 Assurer la maintenance de premier niveau	Moyens de maintenance, de contrôle, de vérification Moyens manuels et mécaniques d'affûtage des outils Instructions permanentes de sécurité, consignes de maintenance	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions de maintenance respectent le planning d'intervention • Les procédures mises en œuvre sont conformes aux données du constructeur • Les interventions sont correctement consignées
U2	C3.8.2 Remplacer les organes de coupe, d'usinage, de finition	Documentation machines, planning de maintenance Fiche d'intervention périodique Consommables, lubrifiants, pièces de rechange de machines,...	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures mises en œuvre sont conformes aux données du constructeur • Les interventions sont correctement consignées • La maintenance des outils de coupe (échange ou sous-traitance) est assurée
U2	C3.8.3 Maintenir en état les matériels et outillages manuels ou mécaniques	Outillages de rechange	<ul style="list-style-type: none"> • L'affûtage et l'entretien des outillages manuels sont correctement réalisés

COMPÉTENCE : C3.9		Effectuer les contrôles	
Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U2	C3.9.1 Contrôler qualitativement à la réception, en cours et en fin d'opération	Données orales et/ou écrites ou informatisées Dessin de fabrication Bordereau de débit Calepinage Fiche technique Matériaux, pièces usinées, produits, ouvrages.... Accessoires (stabilisation, pose, assemblage ...)	<ul style="list-style-type: none"> • La géométrie, les dimensions, l'implantation respectent les consignes • Les quantités sont respectées. • Les matériaux et produits sont conformes aux prescriptions (caractéristiques physiques, aspect et état de surface...) • Les protocoles et procédures de mesure et de contrôle sont appliqués avec rigueur.
U2	C3.9.2 Contrôler quantitativement à la réception, en cours et en fin d'opération les matériaux, produits et ouvrages	Protocoles et procédures Règlementations techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs de qualité choisis sont pertinents et fiables. • Les anomalies sont signalées à la hiérarchie • Le contrôle est rigoureux et référé aux réglementations techniques et au cahier des charges...
U2	C3.9.3 Contrôler les usinages en cours de réalisation et apporter les actions correctives.	Les documents de fabrication Les procédures d'utilisation de contrôle et de sécurité Moyens de mesurage et de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de contrôle sont respectées, le résultat est fiable.

C4 : COMMUNIQUER**COMPÉTENCE : C4.1****Transmettre des informations**

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U2	C4-1 Transmettre des informations sur son travail	Tous moyens de communications : - oraux - écrits - numériques	- Les données fournies sur le travail réalisé sont pertinentes

COMPÉTENCE : C4.2**S'intégrer dans l'entreprise**

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U2	C4-2 S'intégrer dans l'entreprise, dans une équipe	Règlement intérieur Organigramme de l'entreprise Informations orales, écrites et numériques	- Le règlement est respecté - Les relations professionnelles établies sont courtoises et efficaces - Le respect d'autrui et des règles de travail permet l'intégration dans l'équipe

MISE EN RELATION DES COMPETENCES ET DES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

	S0 Enjeux énergétiques et environnementaux									S1 Les intervenants				S2 Communication technique						
	S 0 Orientations internationales et nationales sur l'énergie et	S0.2 Domaines d'action dans le cadre du développement durable	S0.3 Dimension économique	S0.4 Energies utilisées	S0.5 Impact environnemental	S0.6 Fonctionnement thermique du bâti	S0.7 Réglementation thermique	S0.8 Implications sur la production du bâti neuf	S0.9 Implications sur les bâtiments existants	S11 Intervenants dans l'acte de construire	S12 Qualifications spécifiques	S13 Garanties et responsabilités	S14 Connaissance de l'entreprise	S21 Documents graphiques	S22 Conventions et normes d'expression graphique	S23 Outils informatisés	S24 Réalisation graphique	S25 Expression technique et orale	S26 Moyens d'expression plastique	S27 Histoire de l'art. Notions d'architecture, de styles
C1-1 Décoder des dessins et des plans			X					X	X				X	X	X	X	X	X	X	X
C1.2 Décoder des documents techniques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X
C1.3 Situer son travail sur le chantier	X	X	X	X	X	X	X	X	X					X	X					
C1.4 Echanger des informations en utilisant les moyens adaptés	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X					
C2-1 Préparer les tracés et documents préalables	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X	X				
C2.2 Organiser sa zone ou son poste de travail			X	X	X			X	X											
C3.1 Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux			X	X																
C 3-2 Conduire des opérations d'usinage															X					
C3-3 Réaliser mécaniquement des opérations de transformation													X		X					
C3.4 Réaliser manuellement des opérations de finition													X							
C3-5 Assembler et poser des éléments	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X									X
C3.6 Réaliser des opérations de restauration			X	X	X	X		X	X										X	X
C3-7 Traiter les déchets de chantier			X	X	X															
C3-8 Assurer la maintenance des machines et outillages			X	X	X			X	X											
C3-9 Effectuer les contrôles		X	X	X	X	X	X	X	X				X			X				
C4-1 Transmettre des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X			X				
C4-2 S'intégrer dans l'entreprise													X			X				

SPÉCIALITÉ MARBRIER DU BÂTIMENT ET DE LA DÉCORATION DE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

	S3 Les ouvrages					S4 Les matériaux		S5 Procédés et processus de réalisation								S6 Sécurité, ergonomie, environnement				S7 Contrôles, qualité	
	S31 Ouvrages du bâtiment	S32 Types d'ouvrages de la profession	S33 Histoire des techniques	S34 Fonction des ouvrages	S35 Aspect, parement	S41 Matériaux du bâtiment	S42 Matériaux et produits de la profession	S51 Manutention	S52 Moyens et techniques de production	S53 Les outils et matériels	S54 La maintenance de premier niveau	S55 Techniques de transformation	S56 Techniques d'assemblage et de pose	S57 techniques de restauration	S58 Organisation de chantier	S61 Sécurité et risques professionnels (PSE)	S62 Ressources en prévention des risques professionnels	S63 Conditions et moyens de sécurité sur le poste de travail	S64 Respect de l'environnement	S71 Moyens de réglage, mesurage et contrôle	S72 Gestion de la qualité
C1-1 Décoder des dessins et des plans	X					X															
C1.2 Décoder des documents techniques	X	X	X	X		X	X			X	X					X					
C1.3 Situer son travail sur le chantier														X							
C1.4 Echanger des informations en utilisant les moyens adaptés														X							X
C2-1 Préparer les tracés et documents préalables		X		X	X						X	X									
C2.2 Organiser sa zone ou son poste de travail								X						X			X	X			
C3.1 Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux					X	X	X	X	X		X			X	X	X	X				
C 3-2 Conduire des opérations d'usinage						X	X	X	X	X					X	X	X		X	X	
C3-3 Réaliser mécaniquement des opérations de transformation						X	X	X	X		X	X				X	X		X	X	
C3.4 Réaliser manuellement des opérations de finition			X	X	X			X	X	X		X	X	X			X	X	X	X	X
C3-5 Assembler et poser des éléments	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X	X	X	X	X	X	X	X
C3.6 Réaliser des opérations de restauration		X	X		X		X	X		X			X	X	X		X				X
C3-7 Traiter les déchets de chantier						X	X							X				X			
C3-8 Assurer la maintenance des machines et outillages									X	X	X				X	X		X			X
C3-9 Effectuer les contrôles					X			X				X	X	X			X		X	X	
C4-1 Transmettre des informations					X			X				X	X	X			X		X	X	
C4-2 S'intégrer dans l'entreprise					X			X				X	X	X			X		X	X	

SOMMAIRE**SAVOIRS ASSOCIÉS**

S 0	ENJEUX ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX 1 - Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement 2 - Domaines d'action dans le cadre du développement durable 3 - Dimension économique 4 - Energies utilisées 5 - Impact environnemental 6 - Fonctionnement thermique du bâti 7 - Réglementation thermique 8 - Implications sur la production du bâti neuf 9 - Implications sur les bâtiments existants
S 1	LES INTERVENANTS 1 - Intervenants dans l'acte de construire 2 - Qualifications spécifiques 3 - Garanties et responsabilités 4 - Connaissance de l'entreprise
S 2	COMMUNICATION TECHNIQUE 1 - Documents graphiques 2 - Conventions et normes d'expression graphique 3 - Outils informatisés 4 - Réalisation graphique 5 - Expression technique et orale 6 - Moyens d'expression plastique 7 - Histoire de l'art – Notions d'architecture et de styles
S 3	LES OUVRAGES 1 - Ouvrages du bâtiment 2 - Types d'ouvrages de la profession 3 - Histoire des techniques 4 - Fonction des ouvrages 5 - Aspect, parement
S 4	LES MATÉRIAUX 1 - Matériaux du bâtiment 2 - Matériaux et produits de la profession
S 5	LES PROCÉDES ET PROCESSUS DE RÉALISATION 1 - Manutention 2 - Moyens et techniques de production 3 - Outils et matériels 4 - Maintenance de premier niveau 5 - Techniques de transformation 6 - Techniques d'assemblage et de pose 7 - Techniques de restauration 8 - Organisation de chantier
S 6	SANTÉ et SÉCURITÉ au TRAVAIL 1 - Principes généraux 2 - Identification des dangers et prévention des risques 3 - Conduite à tenir en cas d'accident 4 - Manutentions manuelles et mécaniques, organisation du poste de travail 5 - Connaissance des principaux risques 6 - Protection du poste de travail 7 - Risques spécifiques 8 - Protection de l'environnement
S 7	CONTROLES - QUALITE 1 - Moyens de réglage, mesurage et contrôle 2 - Gestion de la qualité

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 0**Enjeux énergétiques et environnementaux**

Dans toutes les interventions, sur des constructions neuves ou existantes, l'ensemble des acteurs est impliqué dans l'obtention des performances attendues aux plans réglementaire et contractuel dans les domaines du respect de l'environnement, de la réduction des besoins en énergie et du développement durable. Le secteur du bâtiment doit apporter une contribution essentielle à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du Plan Bâtiment issu du Grenelle de l'Environnement.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 0.1 – Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement	
<ul style="list-style-type: none"> – Engagements internationaux : <ul style="list-style-type: none"> - Protocole de Kyoto – 1997 - Sommet de Johannesburg – 2002 - ... – Orientations européennes : <ul style="list-style-type: none"> - Paquet Climat-énergie - 2009 - Directives de l'Union européenne - ... – Orientations nationales : <ul style="list-style-type: none"> - Loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique française - 2005 - Grenelle de l'environnement - 2007 - Loi Grenelle 1 – 2009 - Loi Grenelle 2 – 2010 - ... 	<p>INDIQUER les objectifs principaux des engagements et orientations relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique, la diminution de la consommation d'énergie et la protection de l'environnement</p>
S 0.2 – Domaines d'action dans le cadre du développement durable	
<ul style="list-style-type: none"> – Efficacité énergétique – Bâtiment et lutte contre le réchauffement climatique – Urbanisme – Transports – Climat-énergie – Risques, santé et environnement – Réduction des déchets 	<p>CITER les principaux domaines d'action des orientations européennes et nationales</p>

S 0.3 – Dimension économique	
<ul style="list-style-type: none"> – S 0.3.1 – Postes de consommation d'énergie dans le bâtiment : <ul style="list-style-type: none"> - Production des matériaux - Transport des personnels - Transport des matériels - Transport des matériaux - Energie grise - Travaux de construction - Utilisation des locaux (chauffage, eau chaude sanitaire, rafraichissement, éclairage, ...) - Travaux modificatifs - Déconstruction - Recyclage ou réemploi de matériaux et composants – S 0.3.2 – Evolution du coût des énergies 	<p>CITER les différents postes de consommation d'énergie</p> <p>COMPARER l'évolution du coût de plusieurs combustibles sur une décennie</p>
S 0.4 – Energies utilisées	
<ul style="list-style-type: none"> – S 0.4.1 – Energies renouvelables <ul style="list-style-type: none"> - Solaire thermique - Solaire photovoltaïque - Biomasse – bois combustible - Vent - Géothermie, ... – S 0.4.2 – Energies fossiles <ul style="list-style-type: none"> - Pétrole - Charbon - Gaz , ... – S 0.4.3 – Production d'énergie électrique <ul style="list-style-type: none"> - d'origine hydraulique, - d'origine solaire, - d'origine éolienne, - d'origine thermique, - d'origine nucléaire, ... 	<p>DISTINGUER les modes de production des différentes énergies</p>
S 0.5 – Impact environnemental	
<ul style="list-style-type: none"> – Emissions de gaz à effet de serre (G.E.S.) <ul style="list-style-type: none"> – Nuisances sonores – Nuisances visuelles – Qualité de l'air – Qualité de l'eau – Déchets et rejets 	<p>IDENTIFIER le type d'impact environnemental lié à une activité</p>

S 0.6 – Fonctionnement thermique du bâti	
<ul style="list-style-type: none"> – Répartition des déperditions thermiques – Inertie thermique – Apports gratuits – Renouvellement d'air – Etanchéité à l'air 	INDIQUER les différents types d'apports et de déperditions thermiques.
S 0.7 – Réglementation thermique	
<ul style="list-style-type: none"> – Exigences de performance énergétique – Apports liés à l'occupation – Perméabilité à l'air – Isolation thermique – Apports d'énergie renouvelables – Eclairage naturel – Contrôle des performances énergétiques du bâtiment en service 	INDIQUER les points principaux de la réglementation thermique en vigueur
S 0.8 – Implications sur la production du bâti neuf	
<ul style="list-style-type: none"> – S 0.8.1 – en conception : <ul style="list-style-type: none"> - Objectif global en consommation d'énergie - Garantie de performances - Définition de dispositions constructives particulières - Obtention de labels constructifs – S 0.8.2 – en réalisation : <ul style="list-style-type: none"> - Interventions coordonnées - Etanchéité à l'air - Mise en œuvre des dispositions constructives particulières 	<p>SITUER la contribution des intervenants de la phase de mise en œuvre dans la chaîne de responsabilités de l'acte de construire</p> <p>IDENTIFIER les bonnes pratiques environnementales dans les enjeux économiques et réglementaires du chantier</p>
S 0.9 – Implications sur les bâtiments existants	
<ul style="list-style-type: none"> – S 0.9.1 – Principaux concepts : <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de performance énergétique - Solutions techniques d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment - Obtention de labels constructifs – S 0.9.2 – Caractéristiques des ouvrages : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des dispositions constructives particulières 	INDIQUER la contribution des intervenants de la phase de mise en œuvre dans la chaîne de responsabilités de l'acte de construire

S 1 LES INTERVENANTS

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 - INTERVENANTS DANS L'ACTE DE CONSTRUIRE</p> <p>Maître d'ouvrage ou client Maître d'œuvre ou architecte : conception, décoration, étude technique, thermique, acoustique, coordination technique et de sécurité. Entreprise autonome Entreprise générale pilote Autres corps d'état Fournisseurs de produits ou composants Sous traitants</p>	<p>CITER les rôles et limites d'intervention et les relations de chacun de ces intervenants.</p>
<p>2 – QUALIFICATIONS SPECIFIQUES</p> <p>Qualifications des personnels, des entreprises</p>	<p>INDIQUER les qualifications des personnels, des entreprises PRÉCISER leurs fonctions.</p>
<p>3 - GARANTIES ET RESPONSABILITÉS</p> <p>Garde de l'ouvrage jusqu'à la réception Parfait achèvement Garantie décennale Responsabilité civile</p>	<p>DONNER une description simple des responsabilités de l'entreprise.</p>
<p>4 – CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE</p> <p>- Structure de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise et son environnement économique • Organigramme (fonctions et services de l'entreprise) • Implantation des espaces de production <p>- Communication interne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation • Accueil • Notion de dialogue • Qualité d'écoute • Vocabulaire technique • Notions de relations humaines 	<p>CITER les rôles et limites d'intervention et les relations de chacun de ces intervenants</p> <p>INDIQUER les règles de communication interne</p>

S 2

COMMUNICATION TECHNIQUE

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 – DOCUMENTS GRAPHIQUES</p> <p>Les dossiers liés à la construction plan d'architecte, plan de masse, plan de situation.</p> <p>Le dossier de fabrication et de pose : descriptif, calepin, plan de détail, plan de fabrication, analyse de fabrication...</p> <p>Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire</p> <p>Documents complémentaires : schémas, épures.</p> <p>Les surfaces et les volumes élémentaires, le vocabulaire associé</p>	<p>IDENTIFIER les documents constituant ces dossiers et leurs principales fonctions : A partir des plans d'architecte : - identifier, localiser, nommer les différentes parties constituantes de l'ouvrage</p> <p>DÉCODER les différents dessins d'ensemble, de définition, de détail, de fabrication, calepin</p> <p>DÉFINIR les principales caractéristiques (dimensions, formes, ..)</p>
<p>2 - CONVENTIONS ET NORMES D'EXPRESSION GRAPHIQUE</p> <p>Convention de représentation des vues, des coupes, des sections.</p> <p>Convention de représentation du bâtiment</p> <p>Fonctions et relations entre les différents documents (Normes, DTU, etc ...)</p> <p>Représentation normalisée des ouvrages, des composants</p>	<p>EXPLOITER les représentations, les symboles</p> <p>EXPLOITER les codes et le langage des différents dessins (calepin)</p> <p>EXPLOITER les documents normatifs</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques dimensionnelles, géométriques des ouvrages, les liaisons</p> <p>PRÉCISER les spécifications de ces types de traçage</p>
<p>3 - OUTILS INFORMATISES</p> <p>Utilisation de logiciels professionnels (traçage, optimisation, F.A.O.)</p> <p>Consultation de banque de données et de bibliothèques</p>	<p>INTERPRETER et UTILISER des données informatisées pour REALISER un document écrit (texte, tableau, plans, tracés professionnels...).</p> <p>DECODER et INTERPRETER les consignes pour obtenir une donnée ou un ensemble de données en utilisant le clavier, l'écran et les périphériques.</p> <p>EXPLOITER un tracé professionnel mettant en œuvre : - des tracés de base (fondamentaux) - des vraies grandeurs de droite en plan ou en élévation</p>

S 2

COMMUNICATION TECHNIQUE (SUITE)

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>4 – REALISATION GRAPHIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conventions de représentation - Règles de représentation des dessins d'ensemble et de définition 	<p>RECENSER les conditions d'assemblage (appareillage)</p> <p>IDENTIFIER une désignation normalisée relative à des grandeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - linéaires - angulaires - géométriques (formes, jeu, position) - état de surface (Taille NF 10-101) <p>ETABLIR la cotation d'éléments simples sur des plans de détail</p>
<p>5 - EXPRESSION TECHNIQUE ET ORALE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentation graphique schématique - Moyens de communication écrite - Elocution - Connaissance des termes techniques - Connaissance des moyens de communications oraux et gestuels 	<p>INFORMER son encadrement, le client, les autres corps d'état oralement et par écrit.</p> <p>A partir d'une situation donnée, SELECTIONNER et COMMUNIQUER des informations.</p>
<p>6 - MOYENS D'EXPRESSION PLASTIQUE</p> <p>Savoirs fondamentaux : procédés graphiques, chromatiques et volumiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Terminologie • Moyens techniques, outils, supports, matériaux, moyens de représentation ou d'expression plastique <p>Observation, représentation, expression.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Croquis • Volumes • Perspectives • Dessin géométrique • Rendus • Exploitation d'une ressource documentaire • Production et supports bidimensionnels et tridimensionnels <p>Organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rythme, juxtaposition, alternance, répétition, inversion, superposition • Équilibre, statisme, dynamisme • Symétrie, asymétrie • Couleurs • Harmonie, contraste • Dominante, tonique <p>Communication graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte (par un procédé visuel) de ses analyses et constats de façon lisible et exploitable 	<p>UTILISER les moyens adaptés (prise d'empreintes, peigne...)</p> <p>ESQUISSE les caractères essentiels (croquis à main levée, rendus)</p> <p>MATÉRIALISER des proportions, des directions, lignes de construction, ombres et lumières.</p> <p>UTILISER un code de représentation graphique : croquis perspectif, perspectives normées, maquette, prototype.</p> <p>UTILISER l'outil informatique (logiciels de rendu)</p> <p>MAÎTRISER techniquement les moyens utilisés pour le rendu des rythmes et l'équilibre des formes.</p> <p>TRADUIRE graphiquement les variations quantitatives et qualitatives des ensembles colorés.</p> <p>RENDRE COMPTE de ses analyses et constats de façon : lisibles et exploitable</p> <p>COMMUNIQUER une information précise</p>

S 2 COMMUNICATION TECHNIQUE (SUITE)

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>7 - HISTOIRE DE L'ART – NOTIONS D'ARCHITECTURE ET DE STYLES</p> <p>Les styles architecturaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chronologie. • Les grandes périodes de l'histoire de l'architecture, les grands mouvements architecturaux <p>Histoire de l'art</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les grandes périodes de l'histoire de l'art (Peinture, Sculpture, Design) • Civilisations de l'antiquité et de la préhistoire • Le Moyen-Age • La Renaissance • Baroque & Rococo • Période classique • XIX° & XX° siècles • Expressions artistiques des contemporains 	<p>NOMMER les éléments architecturaux les plus couramment utilisés</p> <p>CITER les grandes périodes</p> <p>RESITUER l'ouvrage dans un contexte historique et régional avec ses particularités</p> <p>EXPLICITER ces particularités</p>

S 3 LES OUVRAGES

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 - OUVRAGES DU BATIMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structures, poteaux, murs de refends • Le clos et le couvert • Escaliers • Façades (parements) • Divisions et circulations, planchers, plafonds, cloisons et portes • Joints de fractionnement et de dilatation 	<p>INDENTIFIER et LOCALISER les éléments d'ouvrages courants</p>
<p>2 - TYPES D'OUVRAGES DE LA PROFESSION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Colonnes • Revêtements verticaux, de sols • Mobilier • Voirie • Escaliers • Éléments décoratifs • Mobiliers urbains • Éléments d'agencement • Art funéraire • Ameublement 	<p>IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnelles - Principales - Secondaires <p>DÉCOMPOSER EN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ensembles - Sous-ensembles - Éléments.

S 3 LES OUVRAGES (suite)

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
3 - HISTOIRE DES TECHNIQUES <ul style="list-style-type: none"> • Composition d'un ouvrage ancien • Fonctions • Styles • Contraintes d'intervention • Rénovation, restauration 	IDENTIFIER les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession. ÉNONCER les précautions d'intervention
4 - FONCTION DES OUVRAGES <ul style="list-style-type: none"> - Résistance aux charges d'exploitation, de poids propres et climatiques) - Résistance aux chocs et aux séismes - Confort thermique - Eclairage et apport solaire - Confort acoustique - Protection contre les incendies - Etanchéité - Accessibilité - Esthétique 	LISTER les fonctions des ouvrages ou composants
5 - ASPECT, PAREMENT <ul style="list-style-type: none"> - Appareillages - Etat de surface, aspect de finition - normalisation en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir d'un ouvrage, RECONNAITRE l'appareillage afin de le reproduire. - Pour un état de surface ou une finition retenu, DECRIRE le mode opératoire.

S 4 LES MATÉRIAUX

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
1 - MATERIAUX DU BATIMENT <ul style="list-style-type: none"> - liants hydrauliques - mortiers - béton armé ou non, précontraint, cellulaire - plâtre et ses dérivés - matériaux composés à base de liants hydrauliques <p>Métaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acier inoxydable ou non - cuivre et dérivés - traitement de surface de ces métaux <p>Matériaux d'isolation et d'étanchéité Bois et ses dérivés Matériaux de revêtement (sol, mur, etc.)</p>	NOMMER les produits d'usage courant CLASSER par familles ou variétés EXPLOITER les fiches techniques et les abaques liés aux caractéristiques physiques des produits INDIQUER l'origine matière IDENTIFIER les matériaux sur plans ou sur site

S 4 LES MATÉRIAUX (SUITE)

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>2 - MATERIAUX ET PRODUITS DE LA PROFESSION</p> <p>GEOLOGIE : formation des roches</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes variétés : origine, structure - structure : cristallisation, stratification, fissuration - roches ornementales - défauts et préjudices d'aspect <p>Minéraux : roches et marbres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classification des roches suivant leur aspect - Connaissance des caractéristiques mécaniques, physiques, chimiques des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> - porosité, gélivité - dureté - résistance à l'écrasement - transmission des charges - masse volumique - tachabilité (entretien, protection) - Matériaux composites - Matériaux céramiques 	<p>NOMMER les différents types de roches et leurs caractéristiques mécaniques, physiques, chimiques charges</p> <p>ÉTABLIR les relations entre les propriétés et les contraintes d'utilisation (fonction, usage)</p> <p>IDENTIFIER les techniques d'extraction</p> <p>CHOISIR le matériau en adéquation avec le domaine d'emploi</p>

S 5 LES PROCEDES ET PROCESSUS DE REALISATION

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 - MANUTENTION</p> <p>Méthodes de manutention pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - une tranche mince - les moyens de manutention et de levage (manuels et mécaniques) - un élément fragile (moulures, sculptures) - plan de travail - élément de grande longueur (salles de bains, seuil...) - une tranche manuellement - une tranche avec des élingues - une tranche par le vide - le conditionnement - le stockage 	<p>CHOISIR les techniques de manutention, de manipulation</p> <p>IDENTIFIER les capacités des matériels, des équipements de manutention</p> <p>PRÉCISER les règles de sécurité individuelles et collectives</p>

S 5

LES PROCÉDES ET PROCESSUS DE RÉALISATION (SUITE)

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>2 - MOYENS ET TECHNIQUES DE PRODUCTION</p> <p>Cinématique de la machine</p> <p>Définition de mouvement par rapport à un axe.</p> <p>Définition de mouvement de translation.</p> <p>Notion de trajectoire, de référentiel de mouvement</p> <p>Cinématique de la génération</p> <p>Définition des génératrices et directrices. Notion d'élément géométrique générateur : Point, droite, courbe.</p> <p>Principe de génération des surfaces obtenues par combinaison : Des mouvements de translation Des mouvements de rotation</p> <p>Réglage et procédure de mise en œuvre</p> <p>Conditions de mise en œuvre du système.</p> <p>Les outils</p> <p>Méthodologie.</p> <p>Réglage</p> <p>Principes de sécurité.</p> <p>Règles de travail</p> <p>Positionnements : - plan - linéaire</p> <p>Calage</p> <p>Éléments géométriques référentiels (droite, plan)</p>	<p>IDENTIFIER le ou les mouvements de génération disponibles par rapport au bâti.</p> <p>IDENTIFIER le ou les référentiels machine.</p> <p>ÉTABLIR des relations entre l'aspect, l'outil et le mode opératoire</p> <p>CHOISIR une méthode ou une technique et l'appliquer en respectant la procédure</p> <p>IDENTIFIER les matériels d'usinage</p> <p>INDIQUER la meilleure procédure, la définition des vitesses (de rotation, d'avance)</p>

S 5

LES PROCÉDES ET PROCESSUS DE RÉALISATION (SUITE)

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>3 - OUTILS ET MATÉRIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - les machines manuelles de débit, - les machines de débit à commande numérique - la scie à câble diamanté - la débiteuse - la découpe au jet d'eau <p>Les abrasifs : naturels et artificiels, caractéristiques (forme, granulométrie)</p> <ul style="list-style-type: none"> - les meules : leurs caractéristiques et leurs utilisations - les disques à tronçonner - les disques à surfacer <p>Les outillages portatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - machines de tronçonnage - machines de surfacage - machines de perçage <p>Les machines à polir</p> <ul style="list-style-type: none"> - machine à transmission (flexible, hydraulique, pneumatique) - polissoir - ponceuse à sol <p>Les machines à traitement de surface</p>	<p>ÉNUMÉRER les différentes machines utilisées dans le travail des roches ornementales</p> <p>INDIQUER les différents abrasifs, outils abrasifs (meules, disques, fraises)</p> <p>METTRE en relation les outils, machines avec le type de travail à effectuer</p> <p>CITER les différents outillages portatifs</p> <p>CITER les différentes machines à polir</p> <p>METTRE en relation les « outils-machines » avec le type de travail à effectuer</p>
<p>4 – MAINTENANCE DE 1^{er} NIVEAU</p> <p>PREVENTIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notion <ul style="list-style-type: none"> * Périodicité * Nature - Notion de suivi, d'entretien: (fiches, notices, tableaux de bord...) <p>CORRECTIVE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaissances des causes de dysfonctionnement 	<p>ENUMERER et EXPLICITER les interventions nécessaires à un entretien préventif</p> <p>LOCALISER et IDENTIFIER les organes listés dans le contrat d'entretien</p> <p>IDENTIFIER les causes de dysfonctionnement</p> <p>DECRIRE et CONSIGNER les anomalies constatées</p>

S 5

LES PROCÉDES ET PROCESSUS DE RÉALISATION (SUITE)

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>5-TECHNIQUES DE TRANSFORMATION</p> <p>Les étapes de fabrication : l'enchaînement des étapes de fabrication d'un ensemble</p> <p>Les tâches associées aux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de fabrication et de contrôle - de transport et de stockage <p>Chronologie des tâches et sous tâches aux étapes de fabrication:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débit - Façonnage - Polissage - Montage - Finition <p>Définition des modes d'approvisionnement et de stockage</p> <p>Les procédés de contrôle et de manutention</p>	<p>A partir d'un dessin de fabrication et/ou d'une gamme d'usinage :</p> <p>ENUMERER et DIFFERENCIER les différentes étapes relatives à l'organisation d'une fabrication.</p> <p>DETERMINER la chronologie des tâches</p> <p>JUSTIFIER le choix, la méthode</p>
<p>6- TECHNIQUES D'ASSEMBLAGE ET DE POSE</p> <p>Les appareillages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veinage et couleur, stratification <p>Les différentes techniques d'agrafage</p> <ul style="list-style-type: none"> - le targettage - le goujonnage - les revêtements agrafés et portés verticaux en pierre mince (DTU 55-2) <p>Les liants</p> <ul style="list-style-type: none"> - classification des liants suivant leurs composants et le mode de fabrication (température) - classification des liants suivant leur classe de résistance - précautions d'emplois des liants associés aux roches naturelles (adhérence, tâches, retrait) <p>Les colles, mastics et résines (Avis techniques)</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude des mastics, colles et résines synthétiques : composition, propriétés - utilisation et précaution d'emploi - produits de jointoiement <p>Les produits de protection et d'entretien des roches naturelles</p> <p>L'isolation thermique, acoustique, hydrique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principes fondamentaux 	<p>APPLIQUER la meilleure méthode à chaque cas proposé</p> <p>CITER les techniques de revêtements</p> <p>DÉTERMINER les conditions de mise en œuvre</p> <p>IDENTIFIER et classer les différents liants</p> <p>ÉNUMÉRER les liants utiliser dans la pose des revêtements en pierre naturelle</p> <p>IDENTIFIER les différents mastics et colles</p> <p>CHOISIR les différents produits par rapport à leur qualité thermique, acoustique et hydrique</p>

S 5**LES PROCÉDES ET PROCESSUS DE RÉALISATION (SUITE)**

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>7 - TECHNIQUES DE RESTAURATION</p> <p>Appareillage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veinage et couleur, stratification <p>Les différentes techniques de réparation</p> <ul style="list-style-type: none"> - le goujonnage - les renforts non ferreux, toile de verre ... <p>Les liants</p> <ul style="list-style-type: none"> - classification des liants suivant leurs composants et le mode de fabrication (température) - classification des liants suivant leur classe de résistance - précautions d'emplois des liants associés aux roches naturelles (adhérence, tâches, retrait) <p>Les colles, mastics et résines (Avis techniques)</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude des mastics, colles et résines synthétiques : composition, propriétés - utilisation et précaution d'emploi - produits de jointoiment <p>Les produits de protection et d'entretien des roches naturelles</p>	<p>APPLIQUER la meilleure méthode à chaque cas proposé</p> <p>DÉTERMINER les conditions de mise en œuvre</p> <p>IDENTIFIER et classer les différents liants</p> <p>ÉNUMÉRER les liants utiliser dans la pose des revêtements en pierre naturelle</p> <p>IDENTIFIER les différents mastics et colles</p> <p>CHOISIR les différents produits par rapport à leur qualité thermique, acoustique et hydrique</p>
<p>8 - ORGANISATION DE CHANTIER</p> <p>Conditionnement des matériaux.</p> <p>Les moyens de manutention et de levage</p> <ul style="list-style-type: none"> - manuels - mécaniques <p>Caractéristiques des ouvrages à déplacer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids - Masse - Volume <p>Les principes de stockage</p>	<p>IDENTIFIER les différents types de conditionnement des matériaux,</p> <p>IDENTIFIER les principaux moyens de levage et manutention à disposition, garantissant les conditions de sécurité.</p> <p>IDENTIFIER les points d'arrimage.</p> <p>CALCULER volume, poids et masse volumique d'un élément d'ouvrage.</p> <p>PRÉCISER la méthode de stockage</p> <p>DÉTERMINER les aires, les lieux de stockage et les accès</p>

S 6

SANTÉ et SÉCURITÉ au TRAVAIL

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 PRINCIPES GÉNÉRAUX</p> <p>LES ACTEURS DE LA PREVENTION Dans l'entreprise : le chef d'entreprise, ses représentants, le CHSCT, le coordonnateur de sécurité Les institutionnels : OPPBTP, médecine du travail CARSAT, Inspection du Travail</p> <p>RÉGLEMENTATION (Article L-4121-2 du code du travail) Les principes généraux de prévention (Article L-4131-1 du code du travail) Le devoir d'alerte Le droit de retrait</p>	<p>ÉNONCER les missions générales de ces acteurs, repérer un l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité</p> <p>CITER les Principes Généraux de prévention (PGP), les conditions d'exercice du droit de retrait</p> <p>ENONCER les objectifs du devoir d'alerte</p>
<p>2 IDENTIFICATION DES DANGERS ET PREVENTION DES RISQUES</p> <p>Analyse des situations de travail et identification des dangers</p> <p>Analyser les risques (fréquence, gravité des dommages)</p> <p>Proposition de solutions de préventions</p> <p>Document Unique d'évaluation des risques.</p>	<p>IDENTIFIER les différentes sources de danger dans une situation de travail</p> <p>LISTER les risques par ordre d'importance</p> <p>ENONCER les mesures de prévention et de protection adaptées aux risques constatés</p> <p>APPLIQUER les consignes et mesures découlant du D.U.</p>
<p>3 CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT</p> <p>Protéger, alerter (examiner et secourir)*</p>	<p>*Programme de formation Sauveteur Secouriste du Travail</p>
<p>4 MANUTENTIONS MANUELLES ET MÉCANIQUES, ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL</p> <p>Évaluation des manipulations et manutentions Choix des équipements de manutentions mécaniques Règles d'économie d'effort Organisation et optimisation du poste de travail</p>	<p>*Programme de formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique.</p>

S 6

SANTÉ et SÉCURITÉ au TRAVAIL (SUITE)

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>5 CONNAISSANCE DES PRINCIPAUX RISQUES</p> <p>Travail en hauteur</p> <p>Risque électrique</p> <p>Risque chimique et poussières</p> <p>Élingues et levage</p> <p>Machines portatives électriques et pneumatiques, Appareils sous pression</p>	<p>IDENTIFIER les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles, ...)</p> <p>SIGNALER les situations non protégées ou les équipements inadaptés.</p> <p>REPERER les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées, ...)</p> <p>SIGNALER les situations de voisinage avec la tension.</p> <p>REPERER les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes)</p> <p>LISTER les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés</p> <p>CHOISIR et vérifier les élingues et appareils adaptés au levage</p> <p>IDENTIFIER les ancrages et équilibrer la charge</p> <p>UTILISER les gestes de guidage conventionnels</p> <p>CHOISIR et vérifier la machine adaptée à sa tâche</p> <p>ASSURER la maintenance de 1^{er} niveau (nettoyage et changement de consommables)</p> <p>SIGNALER les éléments défectueux</p>
<p>6 PROTECTION DU POSTE DE TRAVAIL</p> <p>Protection, signalisation, blindage</p>	<p>VERIFIER les éléments de protection de son poste de travail</p> <p>REPERER la signalisation de sécurité du chantier (poste du casque, circulation ...)</p>
<p>7 RISQUES SPECIFIQUES</p> <p>Chariot élévateur</p>	<p>Programme Formation CACES 9 (Engin de manutention, Chariot élévateur de Chantier ou tout terrain). Recommandation CNAMTS R372 Modifiée (Engins de chantier)</p> <p>Chariot élévateur d'atelier catégorie 3 selon R389</p>
<p>8 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</p> <p>Évacuation des déchets : tri, stocks, élimination sur place et évacuation</p> <p>Nettoyage et remise en état des lieux</p> <p>Nuisances sonores et fumées</p>	<p>REPERER les circuits d'élimination des déchets du chantier</p> <p>CONTROLER l'élimination des fluides</p> <p>IDENTIFIER les horaires de tolérance en fonction du voisinage</p>

S 7

CONTROLE - QUALITE

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 Moyens de réglages, mesurage et contrôle</p> <p>Moyens de mesurage et de contrôle utilisés à l'atelier et au chantier</p> <p>Dimensionnel, intervalle de tolérance</p>	<p>ENUMERER les critères de choix des moyens de contrôle</p> <p>CHOISIR les instruments et indicateurs en fonction des grandeurs à mesurer, régler, contrôler</p> <p>ENONCER les précautions d'emploi</p> <p>DETECTER les défauts ou malfaçons</p> <p>LISTER les causes possibles de dispersion de mesurage, de réglage, de contrôle</p>
<p>2 Gestion de la qualité</p> <p>Concept de gestion de la qualité</p> <p>Responsabilisation à la qualité</p> <p>Notion d'indicateur de qualité</p> <p>Notion d'autocontrôle</p> <p>Critères d'appréciation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qualitatif - quantitatif <p>Recherches des causes (diagramme cause/effet)</p>	<p>ENUMERER les critères de choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une surface référentielle - d'une surface d'appui - de localisation des points de mesures <p>CHOISIR un instrument de mesure adapté au contrôle à effectuer</p> <p>LISTER les contrôles à effectuer en cours et en fin de fabrication et/ou de pose pour garantir la qualité du produit</p> <p>IDENTIFIER et UTILISER les outils de la qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - outils de résolution de problèmes

ANNEXE II

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

1. Objectifs :

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont mises en œuvre dans les activités définies par le référentiel des activités professionnelles.

Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

Pour les diplômés du secteur professionnel du bâtiment, la période de formation en milieu professionnel permet également d'exercer des activités en situation de chantier réel et d'intervenir sur des ouvrages existants.

Pour les CAP du secteur professionnel du bâtiment, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines sur un cycle de deux ans. Deux semaines spécifiques s'y ajoutent ; organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP), de montage et d'utilisation d'échafaudages de pied (R 408)

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation.

2. Durée et modalités :

2.1. Candidats relevant de la voie scolaire :

Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes séquences de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus (cf. 1.).

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel pour la partie prévue en deuxième année, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000, B.O. n° 25 du 29 juin 2000).

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 - BO n° 38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A7 n° 0259 du 13 juillet 2001 puis par la note de service n° 2008-176 du 24-12-2008 (NOR : MENE0801012N) - BO n° 2 du 8 janvier 2009 relative à la convention type pour les élèves de lycée professionnel. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des périodes de formation en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié.

L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

2.2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage :

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du Code du travail.

Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants locaux du secteur professionnel du bâtiment précise les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus (cf. 1).

2.3. Candidats relevant de la voie de la formation continue :

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur du diplôme.

ANNEXE III

Annexe IIIa

Définition des unités du diplôme

La définition du contenu des unités constitutives du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles activités et compétences professionnelles sont concernées. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

TABLEAU DE MISE EN RELATION COMPÉTENCES / UNITÉS

COMPÉTENCES		U1	U2	U3
C1	C1-1 Décoder des dessins et des plans	X		
	C1-2 Décoder des documents techniques	X		
	C1-3 Situer son travail sur le chantier	X		
	C1-4 Echanger des informations en utilisant des moyens adaptés	X		
C2	C2-1 Préparer les tracés et documents préalables	X		
	C2-2 Organiser sa zone ou son poste de travail	X		
C3	C3-1 Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux		X	
	C3-2 Conduire des opérations d'usinage		X	
	C3-3 Réaliser mécaniquement des opérations de transformation		X	
	C3-4 Réaliser manuellement des opérations de finition		X	
	C3-5 Assembler et poser des éléments			X
	C3-6 Réaliser des opérations de restauration			X
	C3-7 Traiter les déchets de chantier			X
	C3-8 Assurer la maintenance des machines et outillages		X	
	C3-9 Effectuer les contrôles		X	

Annexe IIIb

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité Marbrier du bâtiment et de la décoration de certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) enseignement à distance - candidats individuels	
Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES						
EP 1 – Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF (*)		Ponctuel écrit	3 h
EP2 – Réalisation d'un ouvrage	UP2	9(1)	CCF		Ponctuel pratique	23 à 29 h (2)
EP3 – Mise en œuvre d'un ouvrage	UP3	4	CCF		Ponctuel pratique	4 à 7 h
UNITÉS GÉNÉRALES						
EG1 – Français et Histoire-Géographie	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2 h 15
EG2 – Mathématiques-sciences	UG2	2	CCF		ponctuel écrit	2 h
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF		ponctuel	
Épreuve facultative : Langue vivante (3)	UF		ponctuel oral	20 mn	ponctuel oral	20 mn

(*) Contrôle en cours de formation

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement

(2) dont 1 h pour la Prévention Santé Environnement

(3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

ANNEXE IV
DÉFINITION DES ÉPREUVES

ÉPREUVE 1 :
Coefficient : 4

Analyse d'une situation professionnelle

UP1

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention. A partir d'un ensemble de documents décrivant un ouvrage à réaliser (dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat est conduit à analyser une situation professionnelle et à proposer l'organisation de son intervention.

Il s'agit d'identifier les divers intervenants prévus, d'énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage, de traduire graphiquement des informations, de préparer les tracés professionnels d'exécution, d'organiser son poste de travail et les cheminements d'accès, de prévoir les matériels nécessaires, de vérifier les matériaux prévus.

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- Préparer son intervention
- Organiser son poste de travail
- Repérer des éléments dans un calepin
- Utiliser un mode opératoire
- Réaliser une fiche de débit
- Réaliser un croquis en perspective
- Analyser les caractères formels d'un style à l'aide de textes et de schémas
- Exécuter un croquis à main levée

Les ouvrages traités sont des ouvrages simples et courants de la profession.

Les documents fournis correspondent au dossier d'exécution.

● Contenus de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences repérées U1 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C1-1 Décoder des dessins et des plans
- C1-2 Décoder des documents techniques
- C1-3 Situer son travail sur le chantier
- C1-4 Echanger des informations en utilisant des moyens adaptés
- C2-1 Préparer les tracés et documents préalables
- C2-2 Organiser sa zone ou son poste de travail

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité avec la définition de l'ouvrage
- le respect des consignes et prescriptions
- la pertinence des solutions proposées
- la prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité
- l'exactitude des informations transmises
- la qualité de communication graphique

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

→1) Évaluation par épreuve ponctuelle :

Épreuve écrite d'une durée de trois heures

Elle a lieu en salle équipée de tables pouvant recevoir au moins deux formats A3.

Le sujet comporte un " dossier d'exécution des ouvrages "sur lequel il s'appuie. Ce dossier est constitué des documents contractuels, écrits et graphiques, qui précisent les solutions techniques retenues par les concepteurs, le maître d'ouvrage et l'entreprise. Il comporte :

- un calepin
- un mode opératoire
- des extraits de catalogues techniques,
- une documentation technique liée aux matériels ou aux matériaux
- des photos
- des données informatiques
- des dessins architecturaux
- des échantillons

Ce dossier est complété par la description du contexte d'intervention et de la situation professionnelle de référence.

→ 2) Évaluation par contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées dans l'établissement de formation dans la deuxième partie de la formation et dans le cadre des activités habituelles de formation. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel au moins y est associé.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs. Chaque situation d'évaluation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

La proposition de note finale est transmise au jury.

ÉPREUVE 2 :

Réalisation d'un ouvrage

Coefficient : 9 dont 1 pour PSE

UP2

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la réalisation d'un ouvrage courant de la profession.

A partir de documents définissant l'ouvrage (ou la partie d'ouvrage) le candidat organise matériellement son poste de travail, et réalise tout ou partie de l'ouvrage.

● Contenus de l'épreuve :

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences repérées U2 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C3-1 Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux
- C3-2 Conduire des opérations d'usinage
- C3-3 Réaliser mécaniquement des opérations de transformation
- C3-4 Réaliser manuellement des opérations de finition
- C3-8 Assurer la maintenance des machines et outillages
- C3-9 Effectuer les contrôles
- C4-1 Transmettre des informations
- C4-2 S'intégrer dans l'entreprise

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition
- l'emploi de techniques adaptées
- le respect des consignes et prescriptions
- la bonne utilisation des moyens
- la bonne tenue du poste de travail
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité

A partir de documents définissant l'ouvrage (ou la partie d'ouvrage) le candidat organise matériellement son poste de travail, et réalise tout ou partie de l'ouvrage dans une roche ornementale (marbre, granit, grès, gneiss...), matériaux composites, céramiques :

- Usinage (fabrication / transformation)
- Maintenance de premier niveau des matériels

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

→ I) Évaluation par épreuve ponctuelle :

Épreuve pratique d'une durée de vingt-deux à vingt-huit heures maximum (coefficient 8)

A partir de données techniques telles que :

- un dessin à l'échelle 1/1
- des gabarits
- un calepin
- des photographies
- des données informatiques

le candidat sera conduit à :

- Réceptionner, manutentionner et stocker son ouvrage
- Reproduire des gabarits
- Effectuer un travail de transformation, de finition, de maintenance de 1er niveau.
- Traiter les déchets de chantier
- Contrôler son ouvrage

→ II) Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième partie de la formation.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation, l'autre en milieu professionnel au cours de la formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

La durée de chaque situation d'évaluation est au moins égale à la durée de l'épreuve passée sous la forme ponctuelle sans excéder le double de celle-ci.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel au moins y est associé.

Chaque situation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s). La proposition de note finale est transmise au jury.

1) Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

2) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation a lieu en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat.

Prévention Santé Environnement**coefficient 1****1 - Objectifs de l'épreuve :**

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème et/ou l'approche par le risque
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer des mesures de prévention adaptées
- Agir de façon efficace face à une situation d'urgence

L'évaluation porte notamment sur :

- Règles d'hygiène
- Règles d'ergonomie
- Organisation et optimisation du poste de travail
- PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)

En ce qui concerne l'évaluation d'un risque professionnel, elle pourra porter sur un risque dont l'étude n'est pas obligatoire. Dans ce cas, le candidat disposera de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

2 - Modalités d'évaluation :**a) Contrôle en cours de formation (noté sur 20)**

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation. Chaque situation est notée sur 10 points.

- première situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet en fin de première année de formation l'évaluation par sondage des compétences des modules 1, 2 et 3, santé, consommation et parcours professionnel. Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse.

- deuxième situation d'évaluation :

Elle permet au cours de la deuxième année de formation l'évaluation par sondage des compétences du module 4, environnement professionnel. Elle est constituée de deux parties :

- une évaluation écrite d'une durée de 1 heure portant sur l'ensemble du module à l'exception des situations d'urgences. Elle prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel.
- une évaluation pratique prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST.

Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite.

L'évaluation écrite est notée sur 8 points, l'évaluation pratique sur 2 points.

b) Epreuve ponctuelle (notée sur 20) 1 heure

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, correspondant l'une aux modules 1 à 3, l'autre au module 4. Chaque partie comporte plusieurs questions sur chacun des modules.

Première partie : Le sujet sur 10 points comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse.

Deuxième partie : Le sujet comporte lui-même deux parties :

- l'une notée sur 8 points prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel.
- l'autre notée sur 2 points permet d'expliquer la conduite à tenir dans une situation d'urgence.

En ce qui concerne l'évaluation d'un risque professionnel, elle pourra porter sur un risque dont l'étude n'est pas obligatoire. Dans ce cas, le candidat disposera de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

ÉPREUVE 3 : Coefficient : 4	Mise en œuvre d'un ouvrage	UP3
--	-----------------------------------	------------

● Objectif de l'épreuve :

L'épreuve a pour objectifs d'évaluer tout ou partie des compétences repérées U3 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C3-5 Assembler et poser des éléments
- C3-6 Réaliser des opérations de restauration
- C3-7 Traiter les déchets de chantier

● Evaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- l'emploi de techniques adaptées
- le respect des consignes et prescriptions
- la bonne utilisation des moyens
- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition
- la bonne tenue du poste de travail
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

→ I) Évaluation par épreuve ponctuelle :

Épreuve pratique, d'une durée de 4 heures à 7 heures.

Elle se déroulera en atelier et/ou sur chantier.

Le candidat réalise un assemblage d'éléments et/ou une pose d'éléments.

Le candidat peut également effectuer des opérations de restauration d'ouvrage ou partie d'ouvrage

→ II) Évaluation par contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième partie de la formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue).

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation, l'autre en milieu professionnel au cours de la formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel au moins y est associé.

La durée de chaque situation d'évaluation est au moins égale à la durée de l'épreuve passée sous la forme ponctuelle sans excéder le double de celle-ci.

Chaque situation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s). La proposition de note finale est transmise au jury.

1) Situation d'évaluation en centre de formation :

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

2) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation a lieu en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat.

EG1 Français et Histoire- Géographie et Education civique

Coefficient 3

Objectifs

L'épreuve de français et d'histoire – géographie - éducation civique permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

Modes d'évaluation :

ÉVALUATION PAR CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION :

L'épreuve de français et d'histoire – géographie- éducation civique* est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire – géographie- éducation civique.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation, évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisagé de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury

A - Première situation d'évaluation

- Première partie (français)

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui, soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc., cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

- Deuxième partie (histoire-géographie- éducation civique)

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement. Un de ces documents peut comporter une dimension civique en lien avec le programme d'éducation civique.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit, par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

B) Deuxième situation d'évaluation

- Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

- Deuxième partie (histoire-géographie- éducation civique)

Se référer à la deuxième partie de la situation n° 1. Seule la dominante change (histoire ou géographie- éducation civique).

ÉVALUATION PAR ÉPREUVE PONCTUELLE – 2 HEURES +15 MINUTES:

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie- éducation civique), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

1) Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours, soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes), soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

2) Deuxième partie (histoire – géographie - éducation civique)

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...). Un de ces documents peut comporter une dimension civique en lien avec le programme d'éducation civique.

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

EG2 Mathématiques – Sciences physiques et chimiques

Coefficient 2

Modes d'évaluation :

Évaluation par contrôle en cours de formation :

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en sciences physiques et chimiques, chacune fractionnée dans le temps en deux séquences. Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel.

Pour les candidats préparant un baccalauréat professionnel en trois ans, les premières séquences sont organisées avant la fin du deuxième semestre de la formation et les deuxièmes au plus tard à la fin du troisième semestre de la formation.

Pour les autres candidats les premières séquences doivent être organisées avant la fin de la première moitié de la formation et les deuxièmes au cours de la seconde moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

- La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 20)

Cette évaluation en mathématiques d'une durée totale d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.

L'évaluation est conçue comme un sondage probant sur des compétences du référentiel. Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des capacités et connaissances mentionnées dans le référentiel.

Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec les sciences physiques et chimiques, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

- La situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques (notée sur 20)

Cette situation d'évaluation en sciences physiques ou chimiques d'une durée d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10

Elles s'appuient sur une ou deux activités expérimentales composées d'une ou plusieurs expériences (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur).

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;

- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examineur élabore une grille de compétences qui lui permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Evaluation par épreuve ponctuelle :

L'épreuve d'une durée de deux heures, notée sur 20 points, comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre les sciences physiques et chimiques.

- Partie Mathématiques (notée sur 10 points) : 1 heure

- Le sujet se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des capacités et connaissances mentionnées dans le référentiel de CAP.
- Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

- Partie Sciences physiques et chimiques (notée sur 10 points) : 1 heure

Le sujet doit porter sur des champs différents de la Physique et de la Chimie. Il se compose de deux parties :

• Première partie

Un exercice restitue une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte court et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple à :

- montrer ses connaissances ;
- relever des observations pertinentes ;
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

• Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre. Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

→ **Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)**

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies. Ce point doit être précisé en tête des sujets.

Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

→Remarques sur la correction et la notation

- Les concepteurs de sujets veilleront, dans leurs propositions, à mettre en évidence les objectifs et les capacités ou compétences visées.
- Les consignes de correction devront permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies la démarche critique, la cohérence globale des réponses.
- Les examinateurs et les correcteurs ne manifesteront pas d'exigences de formulation démesurées, et prêteront une attention particulière aux démarches engagées, aux tentatives pertinentes, aux résultats partiels.

EG3 Education physique et sportive

Coefficient 1

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles et la note de service n° 09-141 du 8 octobre 2009 relative à l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

Epreuve facultative de langue vivante

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

Arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement des langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

L'épreuve comporte un entretien se rapportant soit à un document étudié au cours de la formation (texte ou image), soit à un document lié à l'activité et/ou à l'expérience du candidat.

ANNEXE V

TABLEAU DE CORRESPONDANCE D'ÉPREUVES

<p>Certificat d'aptitude professionnelle Tailleur de pierre - Marbrier du bâtiment et de la décoration (arrêté du 25 octobre 2002 modifié) Dernière session 2014</p>	<p>Spécialité Marbrier du bâtiment et de la décoration de certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté 1^{ère} session 2015</p>
<p>EP1 - Analyse d'une situation professionnelle</p>	<p>EP1 - Analyse d'une situation professionnelle</p>
<p>EP2 - Réalisation d'ouvrages courants</p>	<p>EP2 - Réalisation d'ouvrages courants</p>
<p>EP3 - Réalisation de tracés professionnels</p>	